

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9192

Mercredi 16 Décembre 2020

Le Maroc appelé à revoir sa politique d'eau

Stress hydrique et barrages ne font pas bon ménage

Pipelines aquatiques, une idée à creuser



Lire page 3

Arancha Gonzalez

Laya a tout faux

La décision américaine concernant la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes a été prise dans les règles de l'art



Page 2

Inauguration du consulat général de Bahreïn à Laâyoune



Page 4

La République de Haïti ouvre un consulat général à Dakhla



Page 5

Commémoration

En commémoration du 45ème anniversaire de l'assassinat du martyr Omar Benjelloun, la section Hay Mohammadi-Guéliz de l'USFP organisera une rencontre placée sous le thème de « Omar Benjelloun, passé, présent et futur ».

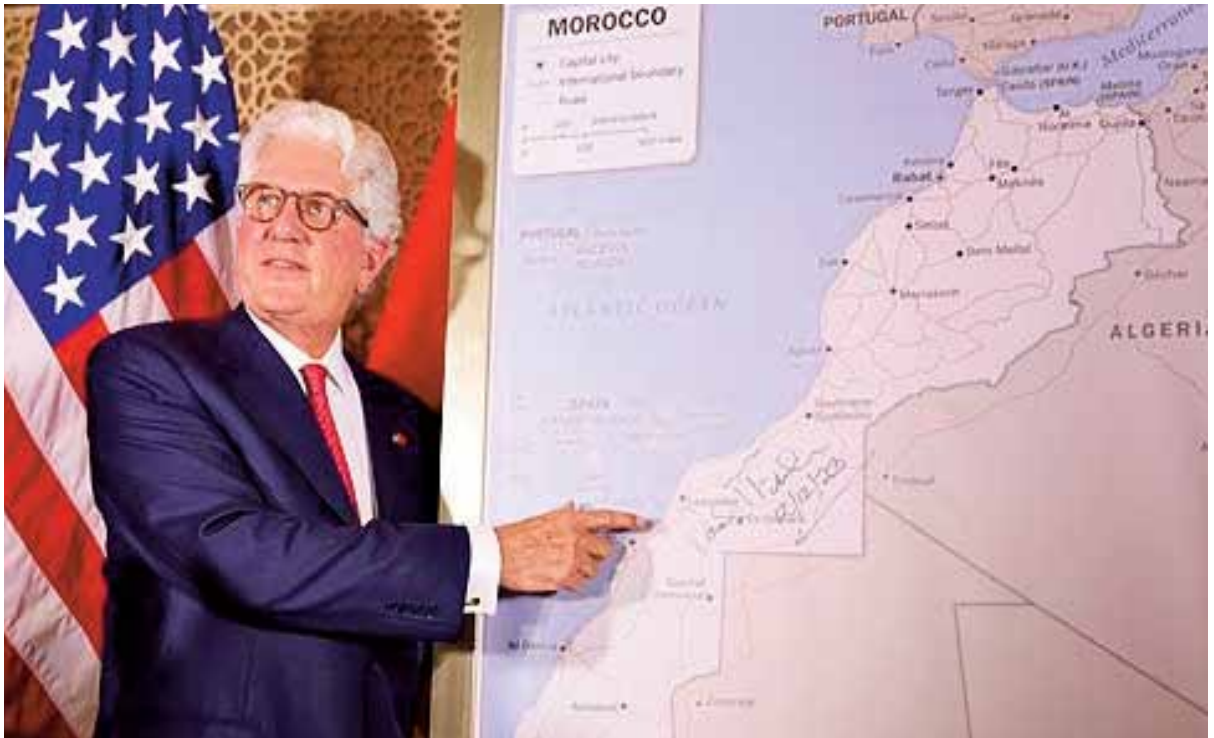
Cette rencontre est prévue ce vendredi à partir de 18h30 au siège régional du parti sis à 23, boulevard Fatima Zahra, Rmila à Marrakech.



Arancha Gonzalez Laya a tout faux

La décision américaine concernant la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes a été prise dans les règles de l'art

Actualité



«**L**a ministre des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, Arancha González Laya, a affirmé ce lundi que «la solution au problème du Sahara occidental ne dépend pas de la volonté ou de l'action unilatérale d'un pays, quelle que soit sa taille, mais le centre de gravité est à l'ONU». C'est la position exprimée par la ministre espagnole des Affaires étrangères lors d'un entretien avec la radio Onda Cero et relayée par l'agence espagnole Europa Press.

«Il y a une confusion, voire une lecture politique intentionnellement biaisée et erronée de la décision américaine reconnaissant la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son territoire saharien», a commenté Moussaoui Ajlaoui, expert associé à Ames-Center dans une déclaration à Libé.

Selon lui, le décret présidentiel signé par le président américain jeudi 10 décembre est on ne peut plus clair. «C'est une décision bien ficelée sur le plan juridique. D'une part, cette décision reconnaît la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Cette reconnaissance ne viole en aucun cas les règles du droit international, car tout Etat a le droit souverain de reconnaître la souveraineté d'un pays sur un

territoire. D'autre part, ladite décision ne passe pas sous silence le rôle important de l'ONU dans le règlement de ce conflit régional sur la base du plan d'autonomie proposé par le Maroc depuis 2007», nous a expliqué Moussaoui Ajlaoui. Il faut bien rappeler que Donald Trump, dans un tweet annonçant sa décision historique, a qualifié cette proposition marocaine de «sérieuse, crédible et réaliste» et qu'elle est «la SEULE base d'une solution juste pour une paix et une prospérité durables».

«Il n'y a donc aucune contradiction dans la décision américaine et aucune violation des règles du droit international», a-t-il tranché.

Parmi ceux qui ont cette lecture erronée de la décision de Donald Trump est l'ancien envoyé personnel du S.G de l'ONU au Sahara marocain, Christopher Ross (entre 2009 et 2017).

Christopher Ross est connu pour sa haine contre le Maroc et son intégrité territoriale (même quand il était médiateur onusien au Sahara ou quand il était ambassadeur des États-Unis à Alger où il avait noué de fortes relations mercantilistes selon les observateurs avec les caciques du régime algérien. Pour cela, il a choisi un média algérien pour s'attaquer au président américain et à sa déci-

sion historique. «En niant le droit des peuples à l'autodétermination, les États-Unis tournent le dos non seulement à des siècles de soutien à ce principe, y compris en Algérie en 1959, mais aussi au principe d'annexion des territoires par la force», a prétendu Christopher Ross à la radio Chaîne 3 algérienne, tout en estimant que «la proclamation du président américain sortant reconnaissant une souveraineté qui n'appartient ni à lui ni au Maroc est insensée, irréfléchie et dangereuse» et que «cette décision ne change rien à l'approche de la communauté internationale sur le dossier du Sahara occidental et à la nécessité urgente d'appliquer les résolutions successives du Conseil de sécurité».

Pour certains analystes, Christopher Ross n'a aucune crédibilité, puisqu'il a fait preuve de sa partialité et de sa défense des thèses séparatistes quand il a été envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon en 2009 et 2017.

A titre d'exemple, Christopher Ross avait l'intention en novembre 2015 de se rendre directement à Laâyoune sans passer par Rabat dans le cadre d'une visite à la région. Le Maroc a catégoriquement refusé cette démarche. Salaheddine Mezouar qui était à l'époque

ministre des Affaires étrangères, avait affirmé, dans un entretien accordé à l'agence espagnole EFE, que «c'est hors de question qu'il aille se réunir avec qui il veut à Laâyoune». Et d'ajouter que la mission d'un envoyé personnel est de «faciliter les négociations» et pour cela, il peut aller à Alger, à Tindouf ou à Rabat et non pas à Laâyoune. «Lorsque Christopher Ross vient au Maroc, il vient pour se réunir avec les responsables marocains, et ceux-ci se trouvent dans la capitale, c'est-à-dire à Rabat», avait martelé Salaheddine Mezouar.

Ross a jeté son masque quand il a effectué une visite en octobre 2019 aux camps de Tindouf, laquelle visite vise, selon le quotidien algérien El Moujahid, «à renforcer les relations étroites qu'il a entretenues avec le peuple sahraoui et à lui apporter un soutien dans sa quête d'indépendance».

C'est pour sa partialité et sa farouche défense des thèses séparatistes qu'Omar Hilale, ambassadeur, représentant du Maroc à l'ONU, avait dit un jour lors d'une conférence de presse à New York en 2017 : «Ross aura été le meilleur diplomate que l'Algérie n'ait jamais eu durant les quarante dernières années».

Mourad Tabet

Le Maroc appelé à revoir sa politique d'eau

Stress hydrique et barrages ne font pas bon ménage

Où en est la politique de construction des barrages menée depuis les années 1960 ? Aujourd'hui, le Maroc dispose de 146 barrages avec une capacité de stockage de 19 milliards de mètres cubes. Ce chiffre est appelé à atteindre 20 milliards de mètres cubes avec la construction de deux nouveaux barrages l'année prochaine, a indiqué récemment Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, en réponse à une question sur les projets futurs d'infrastructures routières lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants.

L'édification de cinq grands barrages a été lancée cette année au niveau de Sidi Kacem, de l'Oriental, de Taroudant, de Dariouch et de Taounate, a-t-il affirmé, précisant que lors de l'année prochaine, il y aura le lancement de cinq nouveaux barrages à Azilal, Béni Mellal, Figuig, Agadir et Settat. « Il y a également le Programme national de l'eau qui prévoit la construction de 30 grands barrages à l'horizon 2050 avec un budget de 380 milliards de DH », a-t-il noté tout en indiquant que le rythme de construction des barrages est passé de deux à cinq ouvrages par an.

Pourtant, une question se pose avec acuité : les investissements pour l'édification des barrages ont-ils encore une raison d'être vu le stress hydrique qui touche certaines régions du Maroc, d'une part, et les effets du changement climatique, d'autre part ? « Les investissements dans les barrages sont toujours très bénéfiques, rentables et très stratégiques car il s'agit d'une source vitale non seulement à la survie de la population mais aussi à sa sédentarisation en relation avec l'activité et la valeur ajoutée qu'elle génère dans le domaine agricole considéré comme l'activité principale de la majorité des populations rurales marocaines », nous a indiqué le Pr. Taieb Boumeaza, géographe et professeur à l'Université Hassan II de Casablanca.

Cependant, ce dernier estime que la construction des barrages doit être opérée en orientant les projets vers les zones à fort apport pluviométrique telles que celles rifaines et atlasiques là où il y a des conditions topographiques et géologiques favorables et l'on doit accorder plus d'intérêt aux barrages moyens de proximité afin de limiter les frais de transfert d'eau et de pro-



Pipelines aquatiques, une idée à creuser

mouvoir l'indépendance régionale ou locale en matière d'eau.

Cela doit être fait, toujours selon notre source, en prenant compte des études techniques (géophysique, géologique, climatologique et géomorphologique), des conditions naturelles, de l'étude d'impact de longue durée et de la faisabilité du projet engagé. « C'est ce qui manque ou plutôt c'est ce qui a été négligé au niveau des grands barrages stratégiques à l'échelle nationale et qui sont actuellement envasés à concurrence de 60 à 80%, d'où la solution actuellement envisagée d'en élever les digues afin d'avoir plus de capacité de stockage, ce qui s'impose sévèrement vu la demande grandissante de cette ressource vitale durant les périodes de stress hydrique que connaissent de nombreuses régions du Royaume », nous a-t-elle révélé.

Notre interlocuteur va plus loin. Il estime qu'il est temps de réfléchir à la possibilité de recourir à des pipelines aquatiques. Lesquels constitueront, selon lui, un réseau vital pour les régions démunies. « Des pipelines sont utilisés partout dans le monde pour l'acheminement du pétrole et du gaz, alors on fera l'exception en transportant l'eau vers nos régions du Sud et au Sahara (La Californie du Royaume dans l'avenir) où les potentialités agricoles et les sols n'attendent que d'être irrigués pour valoriser ces grands espaces qui disposent d'un rayonnement solaire adéquat et de

températures clémentes. De tels projets insuffleront à ces régions un dynamisme économique en matière agricole dont le fruit sera orienté vers l'Afrique où la demande est toujours importante. Ceci contribuera également à une expansion urbaine des petits centres des régions méridionales du Royaume », analyse-t-il.

A ce propos, le Pr. Taieb Boumeaza a rappelé que les institutions qui gèrent le domaine de l'eau au niveau national n'ont ni les moyens ni le pouvoir de procéder à un dispatching (distribution + réseau) ou à une gestion interrégionale car elles n'ont pas de moyens logistiques patents. « Chaque région (bassin hydraulique) est propriétaire de son stock aquatique car il y a un manque de connexion entre les bassins ou entre les régions. On a des connexions électriques mais pas aquatiques », nous a-t-il expliqué en indiquant que notre pays sera en mesure d'alimenter nos voisins algériens si les deux pays arrivent à construire un pipeline aquatique qui reliera le barrage Mohammed V sur la Moulouya à la région d'Oran pour l'alimenter en eau potable.

Concernant le stress hydrique qui touche certaines régions du Maroc et les effets du changement climatique sur les ressources hydrauliques, notre interlocuteur estime que le changement climatique ne concorde nullement avec les conditions météorologiques ou climatiques annuelles qui sont très va-

riables d'une année à l'autre dans l'espace méditerranéen. « Il y a deux ou trois années, on parlait de canicule au Sud de l'Europe et cette année rien de ceci ne s'est produit. L'intermittence du climat est comparable à « un rythme cardiaque », a-t-il noté. Et de poursuivre : « Quand on parle des changements climatiques, on évoque les données climatiques et biogéographiques (végétation ; flore et faune) sur une période assez significative pour dire si vraiment il y a un changement ou pas. Ceci s'applique également aux pays du Nord de la Méditerranée. On n'est jamais sûr si l'année sera arrosée ou sèche. Ces derniers jours, les conditions climatiques sont très clémentes selon le tracé des trajets froids et pluvieux et des zones du Maroc oriental et la majeure partie des montagnes marocaines rifaines et atlasiques ont enregistré des pluies et des chutes de neige plus ou moins importantes selon les régions. On peut prédire d'avance que cette année va être marquée par des conditions très favorables, car généralement quand il y a des chutes de neige en pareille période, c'est le cadre général du climat méditerranéen dans ses quatre saisons qui s'impose ».

Mais, le problème de l'eau au Maroc n'est-il pas au fond un problème du secteur agricole vu qu'il exploite 80% de nos capacités de stockage ? « Je crois que oui surtout dans certaines zones. Le monde rural oublié, telles les zones du

Moyen Atlas où les arbres fruitiers et l'agriculture bio sont primordiaux, ne consomme que le vingtième de ce qu'utilise un agriculteur en zone Sud pour produire un melon qui sera finalement jeté ou non consommé. Ceci d'autant plus qu'on exporte trop d'eau à travers l'exportation des agrumes, de la tomate, du melon... pour importer des champignons de Paris, du maïs en boîte, des pâtes d'Italie, de la bière espagnole, etc. Dans ce domaine, il faut plutôt se concentrer sur l'agriculture durable et rentable d'autant que chaque région de notre pays est caractérisée par des espèces très propices et à valeur ajoutée importante », nous a-t-il indiqué. Et de conclure : « En fait, je crois que la consommation des Marocains en produits consommateurs de beaucoup d'eau doit changer afin que la production de ceux d'entre eux qui ne sont pas vraiment nécessaires puisse être réduite. Le vrai Marocain beldi a toujours préféré tout ce qui est bour, pommes de terre, nèfles, prunes, abricots, menthe, panais, etc. Le problème qui se posera dans le futur, c'est l'alimentation en eau des sites urbains où la consommation explose d'une année à l'autre, en plus des zones industrielles qui se développent un peu partout et de la dynamique hôtelière, etc. »

Hassan Bentaleb

Inauguration du consulat général de Bahreïn à Laâyoune

Nasser Bourita : Un acte de solidarité partagée

Abdellatif Bin Rashid Al Zyani : Une étape historique qui vient confirmer le soutien total de Bahreïn et sa solidarité avec le Maroc



L'ouverture lundi d'un consulat général du Royaume de Bahreïn à Laâyoune est une preuve indéniable de la solidarité partagée entre les deux pays, a souligné le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cet acte diplomatique très fort s'inscrit dans le cadre du soutien constant de ce pays du Golfe à l'intégrité territoriale du Maroc et au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, a indiqué le ministre qui s'exprimait lors d'un point de presse avec son homologue bahreïni, Abdellatif Bin Rashid Al Zyani à l'occasion de l'inauguration de cette représentation diplomatique.

Il a fait observer que l'inauguration de ce consulat reflète parfaitement la solidarité partagée, les relations distinguées, l'amitié sincère, la fraternité solide et les liens d'estime réciproque entre les deux Royaumes, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI et de SM Hamad Ben Issa Al Khalifa. Le Royaume de Bahreïn a

toujours exprimé sa solidarité avec le Maroc pour la défense de son intégrité territoriale, la préservation de son unité, de sa stabilité et de sa sécurité, a-t-il noté ajoutant que le Maroc n'a jamais manqué, de son côté, de soutenir la stabilité et la sécurité du Bahreïn face notamment aux interventions de l'Iran.

Il a rappelé que cette inauguration est la concrétisation du dernier entretien téléphonique entre leurs Majestés les Rois Mohammed VI et Hamad Ben Issa Al Khalifa, au cours duquel le Souverain de Bahreïn a salué les décisions ordonnées par Sa Majesté le Roi dans la région d'El Guerguarat, au Sahara marocain, et qui ont abouti à une intervention décisive et efficace pour préserver la paix et la stabilité dans cette partie du territoire marocain, et à garantir un flux normal et sécurisé des personnes et des biens entre le Royaume du Maroc et la République islamique de Mauritanie.

Après avoir souligné que le peuple marocain apprécie fortement ce geste de Bahreïn, Nasser Bourita a relevé que cette inauguration intervient quelques

jours après la décision américaine de reconnaître la marocanité du Sahara et de l'intervention résolue des Forces armées Royales à El Guerguarat.

Nasser Bourita a enfin assuré que le Maroc continuera d'œuvrer pour asseoir définitivement sa souveraineté sur l'ensemble des provinces du Sud, précisant que d'autres pays vont suivre l'exemple de la vingtaine d'Etats qui ont ouvert, ou le feront très prochainement, des re-

présentations diplomatiques à Dakhla et Laâyoune.

Pour sa part, le ministre bahreïni des Affaires étrangères, Abdullatif bin Rashid Al Zyani, a affirmé que l'ouverture lundi d'un consulat général du Royaume de son pays à Laâyoune, capitale du Sahara marocain, constitue "une étape historique qui vient confirmer le soutien total de Bahreïn et sa solidarité avec le Maroc dans ses droits historiques et légitimes

sur son Sahara".

Le chef de la diplomatie bahreïnie a indiqué que les deux pays posent aujourd'hui "un jalon supplémentaire dans l'édifice de leurs relations fraternelles, amicales et solidaires", rappelant que son pays "a été et restera toujours aux côtés du Maroc" dans la défense de son intégrité territoriale et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Il s'est également félicité de l'excellence des liens bilatéraux, qui constituent un modèle en matière de relations entre deux Etats frères, exprimant la volonté de son pays de renforcer davantage la coopération multidimensionnelle avec le Maroc, conformément aux directives du Souverain bahreïni.

En outre, il a noté que SM Hamad Ben Issa Al Khalifa salue la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara et l'ouverture prochaine d'un consulat général US à Dakhla, qualifiant de "pas historique" cette décision à même de promouvoir davantage le partenariat stratégique entre le Royaume et les Etats-Unis.

Il a aussi mis en relief la position constante du Bahreïn et du Maroc en soutien à la question palestinienne, rappelant que les deux pays apportent leur appui aux droits légitimes du peuple palestinien à un Etat indépendant avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale, dans le cadre du droit international, de l'initiative arabe pour la paix et de la solution à deux Etats.

Soutien inconditionnel à l'intégrité territoriale du Maroc

Le Bahreïn soutient de manière soutenue et inconditionnelle la souveraineté et l'intégrité territoriale du Maroc, a affirmé le vice-président du Conseil de la Choura bahreïni, Jamal Mohamed Fakhrou, relevant que l'ouverture d'un consulat de Bahreïn à Laâyoune est une illustration claire et limpide de cette position immuable.

Dans une déclaration à la MAP, il a rappelé les liens fraternels unissant SM le Roi Mohammed VI et SM Hamad Ben Issa Al Khalifa, soulignant que ces liens constituent le socle des relations distinguées qu'entretiennent les deux pays.

Le Bahreïn, a-t-il ajouté, se rappelle bien du soutien de Rabat à Manama dans tous les domaines et dossiers, affirmant que malgré la distance les séparant, les deux Royaumes forment un seul peuple et un seul pays de même qu'ils ont les mêmes aspirations et font face aux mêmes défis.

L'ouverture d'un consulat de Bahreïn à Laâyoune n'est qu'une incarnation de la position constante de Manama vis-à-vis de l'intégrité territoriale du Maroc, a-t-il poursuivi, assurant que le Bahreïn soutient toutes les actions légitimes entreprises par le Maroc pour défendre ses territoires.

S.M le Roi souhaite prompt rétablissement au Président algérien

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message au Président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelmadjid Tebboune, dans lequel le Souverain lui souhaite prompt rétablissement.

"Votre allocution à l'adresse du peuple algérien frère dimanche a montré, Dieu soit

loué, votre rétablissement", écrit SM le Roi dans ce message.

Le Souverain exprime sa profonde satisfaction suite à l'amélioration de l'état de santé du Président algérien, implorant le Très-Haut de lui accorder un rétablissement rapide et complet, santé et longue vie.



La République de Haïti ouvre un consulat général à Dakhla

D'autres représentations diplomatiques seront ouvertes dans nos provinces sahariennes dès la semaine prochaine



La République de Haïti a ouvert, lundi, un consulat général à Dakhla.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et l'ambassadeur de Haïti au Canada, Weibert Arthus.

Elle s'est également déroulée en présence de l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar et du président de la région, El Khattat Yanja, ainsi que des élus de la région et d'autres personnalités civiles et militaires.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette cérémonie, Nasser Bourita a précisé qu'outre le soutien à la marocanité du Sahara, l'ouverture successive de consulats fait de Dakhla un lieu consulaire et diplomatique important et une passerelle entre le Nord du continent et

l'Afrique subsaharienne.

"Forte de sa position géographique, des grandes potentialités dont elle regorge et des perspectives de croissance, la ville de Dakhla est devenue un lieu important", a-t-il ajouté.

L'inauguration du consulat de Haïti, qui s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par SM le Roi Mohammed VI pour la consécration de la marocanité du Sahara, devrait être suivie la semaine prochaine par l'ouverture d'un ou deux autres consulats à Dakhla, a-t-il fait savoir, rappelant que les Etats-Unis d'Amérique ont également exprimé leur intention d'ouvrir un consulat dans la même ville.

Dans cette lignée, Nasser Bourita a indiqué que d'autres consulats seront ouverts dans le cadre de la consécration de la marocanité du Sahara à la faveur d'une reconnaissance et des positions internationales constantes.

Pour sa part, l'ambassadeur de Haïti au Canada, Weibert Arthus, a souligné que l'ouverture de cette représentation diplomatique revêt une grande impor-

tance, en ce sens qu'elle reflète le soutien de la République de Haïti à la marocanité du Sahara à même de rapprocher les peuples des deux pays.

A rappeler que l'ambassade de la République de Haïti au Maroc a été inaugurée samedi à Rabat.

Dans une déclaration à la presse en l'occasion, le ministre haïtien des Affaires étrangères et des Cultes, Claude Joseph, avait affirmé que la décision de son pays d'ouvrir une ambassade à Rabat et un consulat à Dakhla scelle son engagement d'appuyer les efforts du Maroc visant la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

"A travers ces deux décisions (l'ouverture de l'ambassade et du consulat, ndr), la République de Haïti scelle son engagement, non seulement de se rapprocher politiquement et diplomatiquement du Royaume du Maroc, mais aussi et surtout d'appuyer ses efforts visant la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale", avait-il noté.

"En dépit de l'inexistence jusqu'à pré-

sent d'un cadre formel ou institutionnel des relations bilatérales, la République de Haïti et le Royaume du Maroc ont su s'entendre et converger leurs vues notamment au sein des organisations internationales comme les Nations unies", s'est-il réjoui.

S'agissant de l'ouverture de l'ambassade de Haïti à Rabat, le chef de la diplomatie haïtienne avait également souligné qu'il s'agit d'un "acte solennel d'une haute portée symbolique".

Cet acte "augure d'un avenir radieux" de la coopération entre le Maroc et Haïti pour le bien de leurs populations respectives, avait indiqué Claude Joseph, soulignant que sa visite au Maroc constituait une "étape charnière des relations bilatérales des deux pays" et "imprimera une nouvelle dynamique dans le rapprochement des peuples haïtien et marocain et la dynamisation des relations d'amitié et de solidarité entre les deux Etats".

A cette occasion, les deux ministres avaient signé deux accords, une feuille de route de coopération pour la période 2021-2023 et un mémorandum d'entente dans le domaine de la formation diplomatique.

La feuille de route portait sur plusieurs domaines, notamment la promotion économique et des investissements, la formation et l'enseignement supérieur et la coopération technique dans des secteurs clés comme l'agriculture, la pêche, les énergies renouvelables, la formation professionnelle, l'eau et la santé.

Le mémorandum d'entente visait, pour sa part, l'établissement d'un cadre de coopération durable en matière de formation des jeunes diplomates et en termes d'échange d'expériences et d'informations dans les domaines de la diplomatie et des relations internationales.

Depuis le début de l'année, la ville de Dakhla a connu une forte dynamique diplomatique avec l'inauguration des consulats de Gambie, de la Guinée, de la République de Djibouti, de la République du Liberia, du Burkina Faso, de la République de Guinée Bissau et de la République de Guinée Equatoriale.

Dans une lettre à Habib El Malki

L'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe salue un exploit au contenu historique pertinent



Le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, Delfim Santiago Das Neves, a salué la décision "historique et importante" des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara et d'ouvrir un consulat général à Dakhla.

Dans une lettre adressée au président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, Delfim Santiago Das Neves a

salué, en son nom et en celui de l'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe, cet "exploit au contenu historique pertinent".

Il a également saisi cette occasion pour exprimer le plein soutien de son pays au Maroc, ainsi que la volonté de renforcer les liens cordiaux d'amitié et de coopération entre les deux peuples et les deux pays, en particulier dans le domaine de la diplomatie parlementaire.

Il convient de rappeler à cet égard que la reconnaissance par les Etats-Unis de la pleine souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud avait été qualifiée par Habib El Malki d'acte politique d'une force juridique indéniabie et revêtant des dimensions symboliques profondes.

Dans sa réaction après la reconnaissance américaine, il avait souligné la portée significative du "décret présidentiel dont le contenu est clair et sans équivoque

soutenant la position lucide du Maroc, Roi, gouvernement et peuple".

"C'est une décision qui revêt des dimensions très profondes avec une force juridique indéniabie, en ce sens qu'elle prévoit l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla", avait expliqué le président de la Chambre des représentants.

La reconnaissance américaine, a-t-il ajouté, "intervient à un moment décisif pour appuyer la dynamique que connaît la question de notre intégrité territoriale, sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI, notamment après la sécurisation de la région d'El Guerguarat par le Maroc avec audace, sagesse et responsabilité".

Il avait, en outre, qualifié la décision américaine d'"acquis majeur puisqu'il s'agit d'une reconnaissance émanant d'une grande puissance internationale et représentant, du coup, un tournant qui aura sans doute des suites à l'avenir".

"Or il convient de ne pas confondre cet acquis indéniabie avec le processus de paix au Proche-Orient", avait-il lancé, rappelant que S.M le Roi Mohammed VI s'est entretenu au téléphone avec le président palestinien Mahmoud Abbas pour lui réaffirmer que la position du Souverain soutenant la cause palestinienne demeure inchangée.

S.M le Roi avait également insisté sur le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant sur la base de la solution à deux Etats, ainsi que sur la nécessité de préserver le statut spécial de la ville d'Al Qods Acharif et de respecter la liberté de pratiquer les rites religieux pour les adeptes des trois religions monothéistes.

La République centrafricaine félicite le Maroc

La République centrafricaine félicite le Maroc pour la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté du Royaume sur la région du Sahara et l'ouverture d'un consulat général américain à Dakhla, en vue de renforcer la coopération économique.

Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger, parvenu lundi à la MAP, la République centrafricaine salue également "les dernières décisions prises respectivement par les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume du Maroc, marquant l'engagement des deux Hautes Autorités, Sa Majesté le Roi du Maroc et le Président des Etats-Unis d'Amérique, d'œuvrer ensemble pour le règlement de la crise du Golfe, ainsi que pour la paix et la stabilité dans le monde arabe".

Au sujet de la décision du Maroc de reprendre les contacts officiels et les relations diplomatiques avec Israël, le communiqué souligne "la réaffirmation, par Sa Majesté le Roi au Président palestinien, de l'attachement indéfectible du Maroc au statut de la ville sainte d'Al Qods et à la stabilité au Moyen-Orient".

Gilles Pargneaux, président de la Fondation EuroMeda

La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara est une grande victoire pour S.M le Roi

La décision américaine de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara est une grande victoire pour S.M le Roi Mohammed VI et le peuple marocain, a souligné Gilles Pargneaux, président de la Fondation EuroMeda.

«Voir les Etats-Unis d'Amérique, première puissance mondiale, reconnaître la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud est une grande victoire pour S.M le Roi et le peuple marocain», a affirmé cet ancien eurodéputé, qui présidait le groupe d'amitié Maroc-UE au Parlement européen.

«Cette officialisation est désormais gravée dans le marbre et ouvrira la voie à d'autres puissances mondiales pour s'inscrire dans cette dynamique», a-t-il relevé, estimant important aussi que cette décision soutienne le projet d'autonomie dans les provinces du Sud du Royaume, seule solution crédible et viable pour



le règlement de ce conflit régional.

Gilles Pargneaux a également mis en exergue le caractère stratégique de la décision américaine d'ouvrir un consulat à Dakhla qui accompagnera la dynamique économique que connaissent les provinces du Sud du Royaume.

L'ancien député européen a, par ailleurs, souligné le rôle central que joue le Maroc dans le processus de paix au Moyen-Orient et son engagement pour une paix durable entre Palestiniens et Israéliens sur la base de la solution de deux Etats.

Mohamed Mahmoud Ould Tolba, président du parti mauritanien Front populaire

La reconnaissance US de la marocanité du Sahara annonce le début de la fin d'un conflit artificiel

La reconnaissance américaine de la pleine souveraineté du Maroc sur l'ensemble de la région du Sahara marocain "est le début de la fin d'un conflit artificiel qui n'a que trop duré", a affirmé lundi le président du parti mauritanien, Front populaire, Mohamed Mahmoud Ould Tolba.

"Cette reconnaissance, qui constitue un changement majeur et radical dans ce dossier, est un bon geste qui représente le début de la fin d'un conflit qui a duré plus de quatre décennies", a déclaré à la MAP Mohamed Mahmoud Ould Tolba qui est également vice-président d'une Coalition composée de plusieurs partis et mouvements mauritaniens.

A travers la reconnaissance d'"un droit qui revient au Maroc" sur son Sahara, les Etats-Unis

"soutiennent la stabilité et l'une des causes justes dans le continent africain", a-t-il dit.

Il a indiqué que la décision des Etats-Unis d'ouvrir un consulat à vocation essentiellement économique dans la ville de Dakhla aura un impact positif sur le processus de développement non seulement dans les provinces du Sud du Royaume, mais également en Mauritanie.

Mohamed Mahmoud Ould Tolba a affirmé que l'autonomie reste la seule voie pour une solution au conflit, soulignant que "la région a plutôt besoin de développement que de la division".

Il a, par ailleurs, rappelé que SM le Roi Mohammed VI a réaffirmé, lors de ses entretiens avec les présidents américain et palestinien, sa position constante en faveur des causes justes, à leur tête la question palestinienne,



ainsi que la défense d'Al Qods Acharif.

Il a également qualifié la position du Souverain de "sage"

dans la mesure où elle servira les intérêts de la cause palestinienne, qui verra des développements positifs, rappelant les positions

constantes de SM le Roi, en tant que Président du Comité Al Qods, sur la question palestinienne.

L'ambassade du Maroc en Tunisie réfute les contre-vérités sur l'intégrité territoriale du Royaume



L'ambassade du Maroc en Tunisie a réfuté, lundi, les contre-vérités sur la question de l'intégrité territoriale du Royaume avancées lors d'une émission diffusée par une station de radio privée tunisienne.

Dans une mise au point, l'ambassade a affirmé que l'émission "Midi Show", diffusée vendredi par "Mosaïque FM", une station de radio privée de Tunisie, comportait une série d'inexactitudes et de mensonges concernant les développements de la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

Elle lui a notamment reproché d'avoir négligé "délibérément" de mentionner "les vérités se rapportant à l'histoire, à la terre et à la politique, pour offrir aux auditeurs une recette du temps de la Guerre froide, farcie de mensonges absurdes et assaison-

née d'épices d'une idéologie surannée".

Au niveau des faits historiques et juridiques, note l'ambassade, il n'est pas vraiment nécessaire de produire davantage d'arguments en faveur de la marocanité du Sahara, car, explique-t-elle, les Tunisiens sont pleinement conscients que la marocanité de cette région fait partie des faits historiques corroborés par les preuves du droit international, notamment les résolutions des Nations unies, l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, outre plusieurs accords établis par le Maroc avec les grandes puissances mondiales avant la fin du XIX^{ème} siècle.

A cet égard, les efforts des Marocains du Nord et de leurs frères du Sahara ont fusionné dans l'épopée de la libération nationale pour se lancer dans le processus du parachèvement de l'intégrité territoriale du

Royaume, qui s'est achevé avec la récupération par le Maroc de son Sahara en 1975 à travers une Marche verte éternelle, augurant ainsi d'une nouvelle ère d'édification sur l'ensemble du territoire national, rapporte la même source.

Mais, si l'idéologie séparatiste, dissimulée derrière les tendances d'hégémonie régionale, a survécu pendant des années en ressuscitant le "disque de l'autodétermination", les développements du dossier du Sahara marocain au niveau des Nations unies ont connu des transformations remarquables, dont la plus importante est l'impossibilité d'un "référendum" dans cette région, en face de l'émergence d'une nouvelle approche onusienne basée sur la solution politique négociée, fait remarquer l'ambassade.

La présence du Maroc sur son Sahara et le dynamisme particulier de la réalité sur le terrain qui unit les voies du développement économique, de la représentation politique et de l'ouverture en matière des droits de l'homme ont ainsi acculé la thèse des séparatistes et ses soutiens à l'isolement international, étant donné que l'Etat fantôme tant rêvé par les séparatistes est devenu aujourd'hui une simple chimère, a souligné l'ambassade.

Elle a, par ailleurs, noté que l'ouverture de consulats dans les provinces du Sud par des pays arabes et africains et autres, qui renforce la présence diplomatique internationale au Sahara, envoie un message clair à la communauté internationale sur le caractère irréversible de la marocanité du Sahara.

Et pour renforcer la dynamique de la consolidation de la marocanité du Sahara,

et couronner les efforts diplomatiques de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le président américain Donald Trump a promulgué un décret présidentiel, à effet immédiat, portant sur la décision des Etats-Unis de reconnaître, pour la première fois de leur histoire, la pleine souveraineté du Royaume sur l'ensemble de la région du Sahara marocain.

Cette décision considère le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme la seule solution au conflit artificiel, a rappelé l'ambassade, soulignant que cette position forte, historique et influente est l'expression d'un soutien absolu au Sahara marocain et que l'ouverture d'un consulat américain dans la ville de Dakhla sera la première concrétisation de l'effet immédiat de cette décision.

D'autre part, l'ambassade du Maroc a réaffirmé l'engagement permanent et inébranlable du Royaume à défendre la cause palestinienne, faisant savoir que le Maroc soutient la solution à deux Etats tout en affirmant que les négociations entre les parties palestinienne et israélienne sont la seule voie pour parvenir à une solution définitive, durable et globale à ce conflit.

SM le Roi a réaffirmé, jeudi dernier, lors d'un entretien téléphonique avec le président palestinien Mahmoud Abbas que le Maroc place toujours la question palestinienne au même rang que la question du Sahara marocain et que l'action du Royaume pour consacrer sa marocanité ne se fera jamais, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, au détriment de la lutte du peuple palestinien pour ses droits légitimes, a rappelé l'ambassade.

Frédérique Ries, eurodéputée belge

La décision américaine appelle tout le monde à la responsabilité



La décision américaine de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur le Sahara appelle tout le monde à la responsabilité et à une relance du processus de paix, a souligné lundi la députée européenne Frédérique Ries.

«Il faut être honnête, la situation au Sahara était arrivée dans une impasse. La table des négociations des Nations unies désertée n'offrirait aucune perspective de résolution au conflit. Qu'on l'apprecie ou pas, ce n'est pas le débat ici, Donald Trump

a fait exploser le statu quo, il en a le secret», a déclaré à la MAP l'eurodéputée belge.

«J'espère que cela appellera tout le monde à la responsabilité et une relance du processus de paix avec, en parallèle, une intensification des investissements et des échanges internationaux avec le Sahara», a-t-elle affirmé, relevant que «des Sahraouis sont les premières victimes de l'utilisation politique qui est faite des négociations de paix, et du frein au développement économique qu'elle

provoque. C'est là la vraie tragédie».

Elle a expliqué que «le Maroc est depuis longtemps un partenaire privilégié de l'Union européenne et un acteur fiable sur la scène internationale. L'UE le sait, et reconnaît son engagement pour résoudre le conflit au Sahara».

«Nous soutiendrons toute résolution politique durable et mutuellement acceptée, et le plan d'autonomie marocain est pour moi la base de discussion la plus crédible à l'heure actuelle», a-t-elle martelé.

Brice Hortefeux, eurodéputé français

Le conflit du Sahara a trop duré, il faut ouvrir une nouvelle page

«Le conflit du Sahara a trop duré, il faut ouvrir une nouvelle page», a affirmé, lundi, l'eurodéputé français, Brice Hortefeux.

«Je considère que le conflit sur le Sahara a trop duré. Il faut désormais ouvrir une nouvelle page et tout ce qui va dans le sens d'un règlement durable doit être encouragé et approuvé», a souligné M. Hortefeux, membre de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb au Parlement européen, dans une déclaration à la MAP, en réaction à la décision de l'administration américaine de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur le Sahara.

Le règlement du conflit du Sahara permettra une paix durable dont les retombées ne pourront qu'être bénéfiques pour le Maghreb, l'Afrique et le pourtour méditerranéen, a ajouté Brice Hortefeux, également membre de la Délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

Il a relevé, dans ce contexte, que la commission des affaires étrangères du Parlement européen «évoquera certainement cette nouvelle étape (reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, NDLR) dans les relations avec les pays du Maghreb», indiquant qu'en tant qu'eurodéputé français, il ne manquera pas de s'associer à toutes les voix appelant l'Union européenne à imiter les Américains.



Tomas Zdechovsky, eurodéputé tchèque

L'Union européenne finira bientôt par emboîter le pas aux Etats-Unis



La décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara conforte la prééminence du plan marocain d'autonomie, comme

"unique solution sérieuse, crédible et réaliste", a affirmé lundi l'eurodéputé tchèque Tomas Zdechovsky.

"Je crois que la décision américaine intervient à point nommé pour conforter le plan d'autonomie proposé par le Maroc en tant qu'unique solution sérieuse, crédible et réaliste pour un conflit qui s'éternise depuis près d'un demi-siècle", a souligné Tomas Zdechovsky dans une déclaration à la MAP.

Selon lui, la décision américaine tient toute sa pertinence du fait qu'aucune autre solution n'est mise sur la table par les autres parties, "en l'occurrence l'Algérie qui est entièrement impliquée dans ce conflit et encore moins le Polisario qui ne dispose d'aucune visibilité, d'aucune structure démocratique ou de poids social".

Fin connaisseur de la région pour s'y être rendu à plusieurs reprises, il a estimé que l'Europe en particulier "a tout intérêt à appuyer le plan marocain d'autonomie, car le cas échéant, c'est un nouveau foyer d'instabilité qui risque de s'embraser dans

une région déjà fragilisée par le terrorisme et les trafics en tous genres".

"Je crois que l'Union européenne, très sensible à la stabilité de cette région, finira bientôt par emboîter le pas à la décision américaine, en cherchant une solution sous souveraineté marocaine", a-t-il expliqué.

Ceci est d'autant plus vrai, a-t-il poursuivi, que le Sahara marocain, de par sa position à la confluence de l'Algérie et de la Mauritanie, "pourrait servir de force motrice pour toute la région en termes d'investissements, de croissance et de développement".

Tomas Zdechovsky a précisé que, pour peu que les parties au conflit s'y mettent, cette région, riche par ses ressources naturelles, ses attractions touristiques et son potentiel humain, "dispose de tous les atouts qui lui permettent d'émerger comme un havre de progrès et de prospérité partagée, un peu à l'image de Singapour".

Marcus Vinicius de Freitas, senior fellow au think tank Policy Center for the New South

L'engagement américain favorisera l'adhésion d'un plus grand nombre de pays à la reconnaissance de la marocanité du Sahara

Entretien

L'expert brésilien en géopolitique et relations internationales, Marcus Vinicius de Freitas, a mis en avant la portée stratégique de la décision américaine de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.

Dans une interview accordée à la MAP, le senior fellow au think tank Policy Center for the New South (PCNS) affirme que la décision américaine constitue un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Afrique et un tournant géostratégique dans le processus visant à trouver une solution au différend artificiel autour du Sahara marocain.

Marcus Vinicius de Freitas, professeur invité à la Foreign Affairs University, donne aussi sa lecture sur l'avenir de l'affaire du Sahara à la lumière de la décision américaine, qui incitera, selon lui, certainement d'autres pays à adopter la même position.

Il a également souligné que ce développement reflète le rôle "visionnaire" de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a fait du Royaume un acteur majeur sur la scène internationale.



Les Etats-Unis ont reconnu jeudi dernier la souveraineté du Maroc sur l'ensemble du territoire du Sahara et annoncé la création d'un consulat à Dakhla. Quelle lecture donnez-vous à cette position?

Il faut d'abord souligner que c'est une décision qui a tardé venir, car la situation était instable et menaçait le développement dans toute la région. Pourtant, le Maroc est parvenu à promouvoir un développement soutenu bénéficiant aux populations locales. Cette décision est de nature à créer de nouvelles opportunités de développement et de croissance économique.

Il s'agit d'une réalisation historique, qui offrira davantage d'opportunités de développement pour la région. Il peut y avoir des perturbations dans le processus, mais en apportant plus de clarté sur cette question, on favorise plus de progrès et de développement.

Les Etats-Unis ont exprimé leur soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc comme unique solution au différend artificiel. Quelle est la portée régionale et internationale de cette décision?

La décision américaine est de nature à ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'Afrique,

d'éliminer les vestiges de l'ère coloniale et de construire une nouvelle réalité pour un continent dont les perspectives d'avenir sont prometteuses.

Il est également important de souligner que la position américaine, d'une certaine manière, marque la volonté des Etats-Unis de jouer de nouveau le rôle qui leur échoit sur le continent africain, après que sa présence a reculé ces dernières années. Les Etats-Unis sont la première puissance politique et économique de la planète. Washington est toujours le pilier de la résolution des conflits à travers le monde.

En exprimant leur soutien à l'intégrité territoriale du Maroc, ils vont certainement amener d'autres pays – dont certains subissent même une ingérence extérieure – à soutenir la position du Maroc.

Les Etats-Unis se sont engagés à contribuer au développement des provinces du Sud du Maroc. Quel avenir entrevoyez-vous pour le développement au Sahara marocain?

La région dispose de tous les ingrédients pour donner un nouvel élan au développement économique dans les années et décennies à venir.

Sa Majesté le Roi Mohammed

VI a fait preuve d'une attitude visionnaire parvenant à faire du Maroc un acteur majeur sur la scène internationale. Le Royaume a été par exemple très actif dans la promotion de la croissance en Afrique, projetant un "soft power" mondial et déployant un énorme effort diplomatique d'un excellent professionnalisme.

Le Sahara fait partie de la réalité de ce Maroc entrepreneurial et actif. Il est certain que les bénéfices devraient augmenter dans un proche avenir, compte tenu des opportunités qu'offrira la nouvelle situation pour toute la région.

Le Maroc a annoncé des autorisations de vols directs pour le transport des membres de la communauté juive marocaine et des touristes israéliens. Quelle est, selon vous, la teneur de cette décision marocaine?

Les liens entre les juifs et le Maroc sont historiques et la communauté juive reste attachée à son pays d'origine. Une relation plus étroite avec des liens plus consolidés, contribuera certainement à promouvoir une plus grande interaction et coopération entre les deux peuples, qui disposent d'un patrimoine culturel commun.

Il est important que des relations innovantes dans les domaines économique et

technologique soient renforcées, comme il est essentiel de dynamiser les échanges culturels et académiques.

Quel poids donner à une décision prise par une puissance mondiale comme les Etats-Unis, membre influent du Conseil de sécurité de l'ONU?

Permettez-moi d'abord de souligner le caractère durable de cette décision qui engage les Etats-Unis et non seulement l'administration Donald Trump. Joe Biden maintiendra la politique étrangère et les succès de l'administration actuelle, car c'est une position cruciale pour l'équilibre et la stabilité dans toute la région, notamment au Moyen-Orient.

Ce facteur pèsera sans doute lourdement sur le bilan de la prochaine administration, qui ne pourra aucunement changer un scénario positif.

L'engagement américain favorisera certainement l'adhésion d'un plus grand nombre de pays à la reconnaissance de la marocanité du Sahara.

Le Brésil par exemple, abstraction faite de la position américaine, devrait reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara, vu les liens historiques qui l'unissent au Maroc et les innombrables opportunités de coopération bilatérale.

Economie

L'ONMT propose un changement de paradigme pour mieux positionner la destination Casablanca

L'accélération du positionnement de Casablanca comme destination touristique de choix doit se baser sur un nouveau paradigme avec une stratégie marketing agressive et le positionnement de la région comme une marque forte, selon l'Office national marocain du tourisme (ONMT).

Dans ce cadre, les équipes de l'Office ont tenu, récemment à Casablanca, une réunion de travail avec les professionnels de la ville et du Conseil régional du tourisme de Casablanca-Settat afin de plancher sur les atouts de la capitale économique et sa région à même de la positionner comme destination touristique à forte connotation métropolitaine, indique un communiqué de l'ONMT.

Casablanca, poumon économique du pays, est aussi une destination touristique à part entière aussi bien pour le tourisme national que pour le tourisme international, notamment pour le MICE ou le city-break, souligne l'Office, ajoutant que les principaux atouts de la région de Casablanca-Settat sont aussi le divertissement et le shopping mais également la culture et le bien-être, le golf, le tourisme médical. En matière de distribution, poursuit l'Office, le challenge est de renforcer la programmation via les agences de voyages et le développement du tourisme intra-régional pour le tourisme national avec des offres toute l'année, rapporte la MAP.

Au niveau international, une programmation chez les tour-opérateurs axée sur le city break, le golf et le bien-être notamment la France, l'Espagne et le Royaume Uni est privilégiée, indique l'ONMT, notant qu'au niveau balnéaire, Bouznika, El Jadida et Oualidia seront également mises en avant. L'Office compte aussi mettre en avant la région via une nouvelle marque pour le tourisme international avec différentes activations digitales pour un rayonnement maximum.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la grande tournée de l'ONMT dans toutes les régions du Royaume afin de préparer le plan de relance. L'étape de Casablanca a permis aux équipes marketing et commerciale de l'Office d'écouter les remarques et suggestions des grands opérateurs touristiques que compte la capitale économique et qui connaissent parfaitement les problématiques liées au secteur, afin de les intégrer dans sa feuille de route et d'affiner sa stratégie pour la région de Casablanca-Settat.

Les professionnels sont désormais engagés et enclins à participer à la nouvelle dynamique voulue pour la région de Casablanca-Settat par l'ONMT, conclut le communiqué.

Les sociétés créent près de la moitié de la richesse nationale



Le Haut-commissariat au plan (HCP) vient de publier une note d'information relative aux comptes nationaux des secteurs institutionnels de l'année 2019, indiquant que l'économie nationale a enregistré un produit intérieur brut (PIB) en valeur de 1151,2 milliards de DH en 2019. Soit une augmentation de 3,9% par rapport à 2018.

Selon les économistes de l'institution publique, le secteur des sociétés (financières et non financières) a été le premier producteur de la richesse nationale en 2019.

En effet, le Haut-commissariat a noté une légère amélioration de la contribution des sociétés financières et non financières au PIB au terme de l'année écoulée. Elle s'est établie à 43,7% en 2019 contre 43,6% l'année d'avant.

Dans sa note, qui présente la séquence complète des comptes non financiers et financiers de l'année dernière, le HCP a également fait mention de l'amélioration de la contribution des administrations publiques, qui s'est établie à 15,3% au cours de cette même année contre 15,1%.

En ce qui concerne la contribution des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), il ressort des analyses du HCP qu'elle s'est en revanche effritée, passant de 29,5% du PIB une année auparavant à 29,3% en 2019.

Il est à noter que les impôts nets des subventions sur la production et les importations ont enregistré un recul de 0,2 point par rapport à 2018, selon les statistiques du Haut-commissariat.

De son côté, le revenu national

brut disponible (RNBD) s'est situé à 1203,4 milliards de DH en 2019, affichant ainsi une hausse de 3,6%, suite « à l'augmentation de 3,7% du revenu brut disponible des sociétés (financières et non financières), de 4% pour les ménages et ISBLSM et de 2,5% pour les administrations publiques », a expliqué le HCP dans sa note.

La même source précise que les contributions des secteurs institutionnels au RNBD se sont situées à 62,6% pour les ménages et les ISBLSM; 22,2% pour les administrations publiques et 15,2% pour les sociétés (avec 2,3% pour les sociétés financières).

S'agissant du revenu disponible brut (RDB) des ménages, le Haut-commissariat a indiqué qu'il a progressé de 4% en 2019 à 743 milliards de DH. Selon lui, « la contribution de la rémunération des

salariés à ce revenu a été de 47,7%. Le revenu mixte, y compris l'excédent brut du service de logement, a contribué au RDB des ménages de 42,1%, les revenus de la propriété nets, les prestations sociales et autres transferts nets de 27% ».

Quant aux impôts sur le revenu, le patrimoine et les cotisations sociales, il apparaît en revanche qu'ils ont contribué négativement de 16,8%, a relevé l'institution publique.

Soulignons qu'avec l'accroissement moins rapide des dépenses de consommation finale (2,7%) que celui du revenu (4%), le taux d'épargne des ménages a gagné 1,1 point, pour atteindre 12,4 % en 2019 au lieu de 11,3 % en 2018 », a fait savoir le HCP.

Aussi, il ressort que le revenu disponible des ménages par habitant est passé de 20.288 DH en 2018 à 20.878 DH en 2019, affichant ainsi une augmentation de 2,9%, a relevé le HCP ajoutant que le pouvoir d'achat des ménages s'est situé à 2,6 point après une légère hausse de 0,3% des prix à la consommation en 2019.

Avec 320,1 milliards de DH en 2019, l'épargne nationale s'est améliorée de 4% par rapport à l'année 2018, a fait savoir le Haut-commissariat précisant que les sociétés financières et non financières ont contribué pour 56,3%, les ménages et ISBLSM pour 29,8% et les administrations publiques pour 13,9%.

Pour sa part, « la formation brute du capital fixe (FBCF) s'est située à 318,5 milliards de DH en 2019, en amélioration de 1,2% par rapport à 2018 », a poursuivi le HCP notant que les sociétés financières et non financières sont le premier

contributeur avec 55,3% de la FBCF nationale en 2019. Tandis que la contribution des ménages et ISBLSM a été de 26% au lieu de 25,2%, celle des administrations publiques s'est située à 18,7% au lieu de 18%.

Des chiffres publiés par le Haut-commissariat, il ressort que le besoin de financement de la nation a été globalement de 50,5 milliards de DH en 2019 et a représenté 4,4% du PIB au lieu de 5,6% du PIB une année auparavant.

Selon les explications de l'institution publique, « cette amélioration a été le produit d'un allègement du besoin de financement des sociétés non financières de 11,9 milliards de DH et d'une amélioration des capacités de financement des sociétés financières et des ménages et ISBLSM de 3,9 et 9,7 milliards de DH respectivement ».

Mais en revanche, a-t-il ajouté, les administrations publiques ont vu leur besoin de financement se détériorer de 13,5 milliards de DH.

Enfin, le flux net des crédits accordés aux sociétés non financières (SNF) a enregistré une forte augmentation de l'ordre de 19,8 milliards de DH contre 8,8 milliards de DH en 2018 ; la dette intérieure des administrations publiques a connu une baisse remarquable à 11,8 milliards de DH en 2019 contre 35,5 milliards de DH en 2018, alors que l'endettement extérieur a enregistré une forte hausse à 16,9 milliards de DH en 2019. Quant à l'endettement des ménages (y compris les entrepreneurs individuels), il a marqué une légère baisse à 17,3 milliards de DH au cours de la même année.

Alain Bouthy



Progression du PIB à 3,9% et amélioration de l'épargne nationale de 4% en 2019, selon le HCP

Les IDM en Afrique ont plus que doublé en dix ans

Les investissements directs marocains (IDM) en Afrique ont plus que doublé au cours des dix dernières années, passant de 3 milliards de dirhams (MMDH) en 2009 à 6,8 MMDH en 2019, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,3%, selon "Al Maliya", la revue du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Ces investissements ont atteint leur niveau le plus haut durant cette période en 2017 avec une valeur de 8,8 MMDH, précise le numéro 66 de cette revue quadrimestrielle, soulignant qu'à l'instar des échanges commerciaux, les échanges financiers entre le Maroc et le reste du continent africain connaissent depuis une dizaine d'années une nouvelle dynamique.

La part de ces investissements dans le total des IDM à l'étranger s'est élevée à 58,7%

au titre de l'année écoulée, avec une part moyenne de 59,5% durant la période 2009-2019.

En outre, "Al Maliya" fait savoir qu'en 2019, les investissements marocains en Afrique ont été présents dans 29 pays contre seulement 9 pays en 2009. La Côte d'Ivoire a occupé la première position avec une part de 21,4%, suivie du Tchad (19,8%) et du Sénégal (14,7%). Ces trois pays représentent à eux seuls, 55,9% du total des IDM en Afrique en 2019.

Par secteur, les IDE marocains en Afrique ont touché plus de 13 secteurs. Les banques, les télécommunications et l'industrie se sont accaparé des parts respectives de 39,4%, 21,1% et 13,5%. Ces trois secteurs détiennent 74,1% du total des IDM à destination de l'Afrique en 2019.

Lancement de la deuxième banque de projets industriels

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a annoncé, lundi, le lancement du 2ème lot de la banque de projets industriels, avec une centaine de nouvelles opportunités.

"A partir d'aujourd'hui, nous lançons la 2ème banque de projets, avec 100 nouveaux projets, qui seront annoncés sur notre site officiel. Ainsi nous lançons un nouveau site dédié au guide des mesures d'accompagnement", a fait savoir le ministre lors d'une webconférence organisée par Attijariwafa bank, sous le thème "Banque de projets : levier d'accélération de l'investissement industriel et de redynamisation économique". Il s'agit du lancement d'un site web dédié à la banque de projets avec un moteur de recherche avancé "Banquede-projets.mcinet.gov.ma", la mise en place d'un modèle de coordination optimale avec les Centres régionaux d'investissement (CRI) et la mise en

place d'un guide à destination des porteurs de projets avec les différentes offres d'accompagnement proposées par la "War Room".

Il s'agit également de la définition d'une assistance technique au profit des porteurs de projets en partenariat avec les réseaux des centres techniques, le lancement, en partenariat avec la Fédération de l'écosystème des start-up et Maroc PME d'un programme d'incubation dédié aux start-up industrielles et l'identification de l'offre locale des bâtiments relais en collaboration avec les Délégations du commerce et de l'industrie (DPCI) régionales du ministère.

Le ministère de l'Industrie a déjà mis en ligne une banque de 100 projets d'investissement. Cette initiative a pour objectif d'encourager l'entrepreneuriat industriel, pour satisfaire les besoins du marché local dans le cadre du plan de relance industrielle 2021-2023.

BMCE Bank of Africa et EXIM Bank of India renforcent leur coopération en matière d'appui aux entreprises

Le Groupe BMCE Bank of Africa et Export-Import Bank of India (EXIM Bank) ont annoncé, récemment, avoir signé un mémorandum d'entente visant à appuyer les entreprises marocaines et indiennes et à promouvoir les investissements notamment dans des secteurs innovants.

Détenue à 100% par l'Etat, EXIM Bank of India s'assigne pour objectifs de financer, faciliter

et promouvoir le commerce international et agit en tant qu'agence nodale par laquelle le gouvernement indien accorde des lignes de crédit aux pays en développement.

L'annonce de la signature du mémorandum intervient lors d'un webinaire ayant rassemblé les principales parties prenantes marocaines et indiennes dans le but de mettre en exergue le potentiel de croissance et des investissements dont disposent les deux pays, rapporte MAP.

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc en Inde, Mohamed Maliki, a tenu à saluer le niveau des relations politiques liant le Maroc et l'Inde et l'évolution positive que connaissent les relations économiques ces dernières années.

Il a, dans ce sens, mis l'accent sur nombre de joint-ventures de coopération solide et réussie notamment dans le secteur de la production d'engrais qui constitue l'épine dorsale des échanges bilatéraux sans pour autant ignorer, a-t-il dit, d'autres produits qui ont commencé à représenter une part importante des relations bilatérales basées sur des partenariats gagnant-gagnant.

"Le mémorandum d'entente conclu entre BMCE Bank of

Africa et EXIM Bank of India contribuera à créer davantage d'opportunités commerciales et d'investissement au niveau des deux pays, ce qui aura à coup sûr un impact positif sur les échanges bilatéraux", a expliqué M. Maliki.

Le diplomate marocain a, cependant, noté que les échanges commerciaux n'ont pas pleinement profité de l'excellence des relations politiques liant les deux pays ni du potentiel et du volume du commerce bilatéral de chacun des deux pays avec le reste du monde.

En principe, le Maroc et l'Inde sont conscients de la nécessité et de l'importance de négocier et de conclure un Accord commercial préférentiel (ACP) à travers lequel une certaine complémentarité peut être atteinte entre les deux marchés, a-t-il dit.

Pour sa part, le chargé d'affaires de l'ambassade de l'Inde à Rabat, GK Pant, a souligné que le Maroc jouit de plusieurs atouts dont la stabilité politique, une infrastructure de qualité et une main-d'œuvre hautement qualifiée qui offrent d'énormes potentialités d'investissements aux hommes d'affaires indiens.

Il est temps de "mettre les bou-

ches en mouvement" et multiplier les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Inde, a dit le responsable indien, ajoutant que les secteurs d'activités des deux pays sont aussi multiples que variés allant du textile et de l'industrie pharmaceutique à l'industrie automobile et le transport. Quant à la directrice générale adjointe d'EXIM Bank, Harsha Bangari, elle a fait savoir que l'institution indienne a financé plus de 60 entreprises indiennes dans la région MENA à hauteur de 9 milliards de dollars et aspire à promouvoir davantage d'investissements au Maroc au regard des multiples potentialités dont il dispose. Pour le directeur général délégué de BMCE Bank, Mohamed Agoumi, le mémorandum d'entente paraphé entre les deux banques vise à renforcer la coopération bilatérale, à appuyer financièrement les entreprises marocaines et indiennes et à combiner les efforts des deux parties dans le but ultime de promouvoir le développement en Afrique et en Asie.

Stratégiquement situé au carrefour entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, le Maroc, a-t-il remarqué, constitue une plateforme idéale pour les investisseurs indiens et une porte d'entrée notam-

ment vers les pays avec qui le Royaume est lié avec des accords de libre-échange.

Ce webinaire a également été marqué par les interventions du directeur général par intérim de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), Hicham Boudraa, qui a présenté un aperçu des grands chantiers de développement lancés au Royaume et des conditions propices, attrayantes et favorables offertes aux investisseurs.

Il en est de même pour le directeur général de Tanger Med Zones, Jaafar Mrhardy, qui a cité à titre d'exemple l'ambitieux projet de la Cité Mohammed VI Tanger Tech qui se veut un modèle de projets de coopération et de partenariat public-privé (PPP), national et international.

Le commerce bilatéral entre l'Inde et le Maroc est passé de 973,2 millions de dollars en 2009 à 2,1 milliards de dollars en 2019, grâce à une augmentation significative des investissements dans les secteurs de l'énergie solaire, les NTIC, l'automobile, la fertilisation des terres agricoles, l'agroalimentaire, le textile et l'industrie pharmaceutique.



Un mémorandum d'entente a été conclu en vue de créer davantage d'opportunités commerciales et d'investissement au Maroc et en Chine

Réalisation de la première émission obligataire garantie à travers le Fonds de garantie des établissements et entreprises publiques

Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration annonce la réalisation de la première opération de financement garantie à travers le Fonds de garantie des établissements et entreprises publics (FGEEP) géré, pour le compte de l'Etat, par la Caisse centrale de garantie (CCG).

Grâce à ce nouveau mécanisme de garantie, l'Office national des chemins de fer (ONCF) a pu cloôturer avec succès un emprunt obligataire portant sur un montant de 2 milliards de dirhams, à taux fixe, d'une maturité de 30 ans amortissable avec 15 ans de délai de grâce.

Ladite émission a eu lieu entre

le 7 et le 10 décembre 2020 et a connu un grand engouement, avec une souscription de pratiquement deux fois le montant émis et la participation active de la majorité des investisseurs institutionnels de la place.

Aussi et grâce à cette opération, un nouveau pas a été franchi pour une consolidation du compartiment des émissions obligataires par un nouveau mécanisme de garantie qui élargit les instruments de financement à la disposition des entreprises et établissements publics et qui diversifie les possibilités de placement offertes aux investisseurs.

Rappelons, à cet égard, que la création du FGEEP a été décidée,

lors de la septième réunion du Comité de veille économique (CVE) du 08 mai 2020. Ce nouveau mécanisme de garantie ayant pour objet de garantir les ressources financières levées par les entreprises et établissements publics sous forme d'émissions obligataires, d'emprunts bancaires et autres instruments de dette.

La garantie dudit Fonds peut porter sur des financements domestiques ou extérieurs.

La garantie du FGEEP bénéficie aux établissements de crédit, aux investisseurs obligataires, aux fonds de dette privée, aux fonds de placement collectifs en titrisation et aux différents bailleurs de fonds.



Best of des éditions précédentes • Concerts virtuels • Colloque virtuel

FESTIVAL

DES ANDALOUSIES ATLANTIQUES

مهرجان الأندلسيات الأطلسية فستيفال أندلوسيا اتلنتي

EDITION 100% VIRTUELLE ET GRATUITE





 Stay safe, Stay connected



Ouverture en ligne du 17^{ème} Festival des Andalousies Atlantiques

Le coup d'envoi de la 17^{ème} édition du Festival des Andalousies Atlantiques d'Essaouira a été donné, dimanche soir en mode virtuel, sous le signe de la virtuosité et de la convivialité, au grand bonheur des festivaliers nationaux et étrangers.

Initié par l'Association Essaouira-Mogador, ce rendez-vous artistique annuel et emblématique, dont le rayonnement et la notoriété ont transcendé largement les frontières du Royaume, permettra à des milliers de mélomanes, toutes religions et cultures confondues, notamment Musulmans et Juifs, qui se retrouvaient habituellement dans la Cité des Alizés, d'assister dans la joie et la communion malgré la distance, à un automne musical à nul autre pareil, qui met à l'honneur et revivifie ce très riche et authentique patrimoine culturel et musical judéo-arabe.

Un automne de lumière enraciné depuis près de 20 ans dans l'émotion de ces musiques partagées, la richesse de ces mémoires mêlées et les promesses sans cesse renouvelées d'une grande histoire marocaine que Juifs et Musulmans ont choisi d'écrire au futur.

Face à un contexte très particulier induit par une crise sanitaire planétaire sans précédent, les organisateurs ont choisi, cette année, de s'adapter aux mesures préventives liées à la pandémie de la Covid-19 pour offrir, jusqu'au 16 décembre, aux passionnés et habitués de ces Andalousies, parmi les nationaux et internationaux, une édition 100% virtuelle et gratuite, avec la clé une kyrielle de spectacles musicaux qui seront diffusés sur les plateformes des réseaux sociaux du Festival et permettront aux festivaliers, amis et amoureux de la Cité des Alizés

de vivre, même devant leurs écrans, de beaux moments d'exception et de plaisirs partagés.

Dans ce cadre, les équipes de l'Association Essaouira-Mogador se sont fortement mobilisées pour créer, maîtriser et mettre en place les modalités techniques et le contenu artistique d'un Festival virtuel en vue de conférer une dimension et un profil inédits à ces Andalousies Atlantiques pour un autre rendez-vous "sans frontières ni barrières, sans billets ni contraintes". "C'est un jour très particulier à nous à Essaouira. Je suis très heureux que malgré cette conjoncture difficile, Essaouira, comme à son habitude et comme elle essaie de le faire toujours, même dans l'adversité, répond présent", s'est félicité M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et Président-Fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, dans un petit mot à l'adresse des festivaliers.

Le Conseiller de SM le Roi a soutenu que "cette édition de nos Andalousies Atlantiques est à tous égards singulière", affirmant qu'elle est d'abord celle de cet "enracinement souïri" et de cette "résilience souïrie" qui ne pouvaient pas laisser passer cette année sans ce message, cette fête et ce rendez-vous qui ne ressemblent à aucun autre, ni au Maroc ni dans le monde : un rendez-vous où Islam et Judaïsme se retrouvent pour chanter ensemble, danser ensemble, échanger ensemble, réfléchir ensemble et se mobiliser ensemble".

Pour sa part, la secrétaire générale de l'Association Essaouira-Mogador, Kaoutar Chakir Benamara, a adressé un message de bienvenue aux habitués du festival (en langues arabe, hébreu et française), dans lequel elle a indiqué que "malgré la pandémie, les distances

et ces temps indécis, nous sommes plus unis et réunis que jamais pour inaugurer cette 17^{ème} édition qui se tient sous le signe de la virtuosité et de la convivialité".

"Andalous de tous les pays, unissez-vous ! Le festival des Andalousies Atlantiques frappe à vos portes! Essaouira-Mogador accueille ses enfants et ses amoureux dispersés à travers les quatre coins de la planète avec du lait, des dattes et des sonates", a-t-elle dit, notant que le Festival a concocté à ses amoureux et aux hôtes de la Cité des Alizés, en cette conjoncture très particulière, "un cocktail exceptionnel agrémenté de nombreux spectacles enregistrés sans public dans le cadre des mesures préventives en vigueur pour endiguer la propagation de la Covid-19". Et Mme Benamara de relever que ce sont des performances artistiques et musicales réalisées avec finesse et grande subtilité par des artistes musulmans et juifs, illustrant, si besoin est, cet esprit, enraciné dans le temps et l'espace, de l'école d'Essaouira qui n'a cessé, depuis longtemps, de disséminer les valeurs de partage, de coexistence, d'amour, d'entente et de consécration du pluralisme et de la riche diversité de l'identité marocaine.

Au début de la première soirée de ce festival "virtuel et virtuose", les festivaliers ont été conviés à apprécier la chanson "Gitana", un morceau mythique, magistralement joué et interprété à distance par le grand rabbin Haim Louk, et les artistes Anas Belhachemi et Yohai Cohen, avec la participation du virtuose violoniste Elad Levy, qui l'a revisité, et la contribution enregistrée, chacun chez soi, d'autres musiciens.

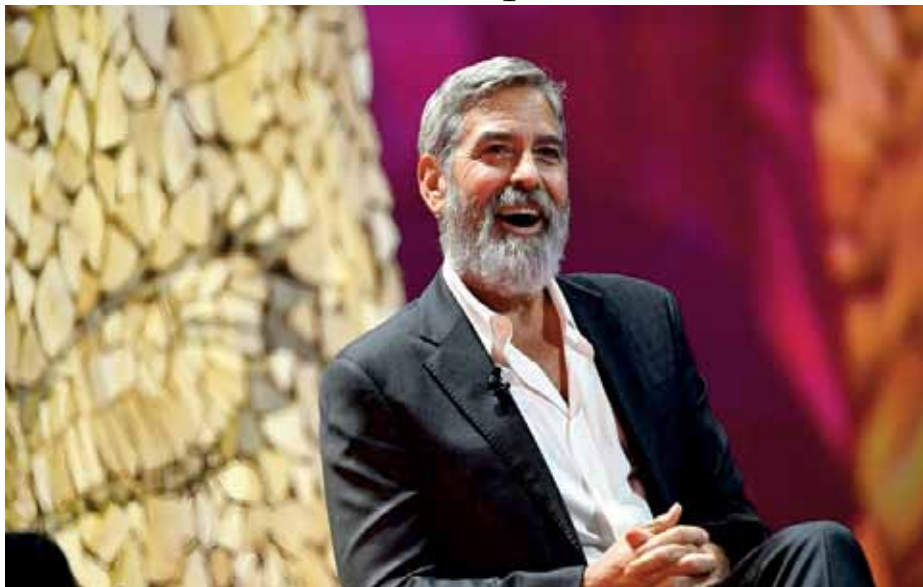
A l'issue de cette performance

musicale de haute facture, témoin de cette musique et de cette diversité qui transgressent les frontières, Elad Levy a souligné, dans un bref témoignage, que le Festival des Andalousies Atlantiques se veut une expérience exceptionnelle profondément vécue, chaque année, à Essaouira, ajoutant que la chanson présentée, et interprétée à l'origine en langues arabe, hébreu et espagnole, illustre parfaitement l'esprit de ce Festival hors normes qui promeut les valeurs du vivre-ensemble, de la tolérance et du dialogue.

De son côté, Anas Belhachemi a tenu à remercier le comité d'organisation de ce rendez-vous artistique et musical virtuel dédié à cette ville inspiratrice, précisant que ce Festival très singulier et unique au monde, qui jouit d'une place de choix dans les cœurs de tous ses aficionados aussi bien dans le Royaume qu'à l'étranger, est en soi porteur des nobles valeurs universelles de tolérance et de coexistence entre les religions ainsi que de dialogue interculturel et de métissage entre les diverses formes d'expression artistique et musicale.

Par la suite, les festivaliers-internationaux ont été invités à suivre un concert inédit de musique andalouse, un patrimoine que partagent les Musulmans et les Juifs d'Essaouira et du Maroc et qui fait partie de l'ADN de la Cité bénie des Alizés. Ainsi, les musiciens, solistes et choristes d'Essaouira, sous la direction du maestro Hassan Abdellaoui et avec la participation du grande artiste et chanteur Hicham Dinar, ont transporté les festivaliers dans un voyage musical sublime en Andalousie, qui a mis à l'honneur des touachi, des noubas et des braouels de la grande musique andalouse.

George Clooney revient sur le jour où Boris Johnson l'a comparé à Adolf Hitler



Le premier ministre du Royaume-Uni reste assez impopulaire chez nombre de ses concitoyens. Lors d'une interview, l'actrice Miriam Margolyes (Harry Potter) avait déploré la gestion "effroyable" de la pandémie par le gouvernement anglais. Elle avait même eu des mots assez brutaux : "J'ai eu du mal à ne pas vouloir la mort de Boris Johnson. Je voulais qu'il meure". L'avocate libano-britannique Amal Clooney avait elle décidé en septembre dernier de démissionner de son poste d'envoyée spéciale du Royaume-Uni pour la liberté de la presse. La femme de George Clooney voulait ainsi dénoncer la volonté du gouvernement britannique de revenir sur l'accord du Brexit signé avec l'Union européenne, l'accusant de ne pas respecter ses propres traités. "Il est devenu intenable pour moi, en tant qu'envoyée spéciale, d'appeler les autres Etats à respecter et appliquer leurs obligations internationales

pendant que le Royaume-Uni déclare ne pas avoir l'intention de le faire" avait elle ainsi expliqué dans la lettre de démission qu'elle avait remise à Dominic Raab, ministre britannique des Affaires étrangères.

Ce n'est pas la première fois que la famille Clooney a maille à partir avec Boris Johnson. En 2014, l'acteur se trouve au Royaume-Uni pour la promotion de son film *Monuments Men*, l'histoire de soldats chargés de protéger les œuvres d'art européennes durant la Seconde Guerre mondiale. Durant une interview, l'ancien Dr. Ross de la série *Urgences* avait expliqué que, selon lui, le Royaume-Uni devait rendre à la Grèce les marbres du Parthénon, en Angleterre sous le nom de marbres d'Elgin. "Rendre les marbres à Athènes, c'était déjà ce que voulaient faire les nazis à l'époque. George Clooney reprend le programme de Hitler concernant les trésors culturels" avait alors réagi Boris Johnson.

Un commentaire que l'acteur américain n'a pas oublié, même six ans plus tard. Dans un entretien à l'hebdomadaire *The Observer*, à l'occasion de la sortie le 23 décembre de sa prochaine réalisation *Minuit dans l'univers* sur Netflix, George Clooney se souvient : "Cela me fait encore rire. Il avait dit que mes commentaires sur les marbres faisaient de moi un voleur d'art comme Hitler était un voleur d'art." Mais cette comparaison surprenante a eu un effet bénéfique sur la vie personnelle du comédien : "Il y avait tout ce tollé à propos de ce que j'avais dit et Amal, que je commençais à fréquenter, m'avait lâché : "Tu sais que j'ai travaillé sur cette affaire? Alors écoute, voici ce que tu devrais dire". Elle m'a parlé des décisions de l'Unesco et m'a donné plein d'infos. C'était une aubaine pour moi." Goguenard, la star conclut : "Je vais lui envoyer une carte de remerciement. Et un peigne."

Bouillon de culture

Congrès

La ville de Fès abritera, les 18 et 19 décembre courant, le congrès annuel de la fondation "Approches", qui se tiendra cette année autour du thème "les transformations sociales et culturelles dans le monde arabe".

La fondation, qui organise ce colloque en partenariat avec la direction régionale de la culture et le cercle de la pensée marocaine, a décidé de compiler l'ensemble des travaux dans un ouvrage en deux tomes (1.500 pages).

La rencontre sera articulée autour de dix séances portant sur des questions d'actualité dans le monde arabe, dont la modernité, l'identité, les transformations culturelles et différentes autres questions d'ordre sociologique et littéraire. Elle sera marquée par l'annonce des résultats du prix "Approches pour la recherche scientifique", dont la valeur s'élève à 60.000 DH. Les candidatures ont dépassé les 70 recherches, dont 17 ont réussi à faire partie de la short-list dans les champs des "sciences humaines et sociales" et "littératures et arts".

Des chercheurs et académiciens du Maroc et de pays arabes et européens participeront à ce congrès, au terme duquel le thème de l'édition 2021 sera annoncé.



"La poésie et moi", nouvelle émission de la Maison de la poésie au Maroc



La Maison de la Poésie au Maroc et la Direction régionale de la Culture de Rabat-Salé-Kénitra organisent, les 18, 19 et 20 décembre, "La Poésie et moi", une manifestation culturelle à distance, qui accueillera trois personnalités du monde de l'art et de l'écriture.

Cette manifestation vise à regrouper des personnalités dans les domaines de l'art et de la créativité pour discuter de leur relation avec la poésie en tant qu'horizon de pensée et matière de travail artistique et son impact sur leur éducation et leurs réalisations, ainsi qu'à découvrir son rôle en tant que levier qui enrichit leur créativité, indiquent les organisateurs dans un communiqué conjoint. Abdelmajid El

Haouasse, metteur en scène et scénographe, Az Al Arabe Alaoui, réalisateur, et Anis Erraffi, narrateur, seront les invités de l'émission vendredi, samedi et dimanche respectivement, ajoute le communiqué, notant que les épisodes de cette émission seront diffusés à 19:00 sur la chaîne "youtube", la page facebook "CĀĀUNĒ ĆĀĒBĆY" Culture.maroc et la page facebook de la Direction régionale de la culture. Présentant l'invité du premier épisode, les organisateurs indiquent que M. El Haouasse "a réussi à réconcilier le public avec la poésie à travers la dramatisation de plusieurs poèmes et la scénographie de plusieurs manifestations et festivals de poésie".



L'Allemagne s'impatiente en attendant le vaccin

Le mécontentement monte en Allemagne face au délai pris par les autorités européennes pour approuver le vaccin contre le Covid-19 déjà utilisé par plusieurs pays, au moment où s'étend la deuxième vague de la pandémie. "Notre objectif est qu'il y ait une validation avant Noël" du vaccin développé par les laboratoires allemand BioNTech et américain Pfizer, "et que nous puissions commencer à vacciner cette année, également ici en Allemagne", a déclaré en forme d'admonestation le ministre de la Santé Jens Spahn lundi soir sur la chaîne de télévision publique ZDF.

Jusqu'ici l'Agence européenne des médicaments (AEM) s'est donnée jusqu'au 29 décembre pour rendre sa décision, même si entre-temps plusieurs pays ont déjà approuvé le produit et commencé leurs campagnes de vaccination.

Déjà dimanche, sur Twitter, le ministre de la Santé avait laissé percer son agacement. "Toutes les données de BioNTech sont disponibles, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont déjà donné leur approbation. Un examen des données et une approbation de la part de l'AEM devrait intervenir le plus tôt possible", a-t-il estimé, soulignant qu'"il en va aussi de la

confiance dans la capacité de l'Union européenne à agir".

Depuis ce mardi, les autorités allemandes sont prêtes à lancer la campagne. Un programme de vaccination a été défini qui doit commencer par les personnels soignants et les groupes de population les plus à risque.

Selon le quotidien Bild, les services de la chancelière Angela Merkel font aussi pression en coulisse sur l'AEM et l'Union européenne pour accélérer le processus d'autorisation et avoir une décision d'ici au 23 décembre, et non d'ici au 29.

L'AEM, basée au Pays-Bas, délibère actuellement sur la délivrance d'autorisations pour plusieurs vaccins contre le Covid-19. Elle a été la cible la semaine dernière d'une cyberattaque au cours de laquelle des documents liés à Pfizer et BioNTech ont été piratés.

L'irritation à Berlin est d'autant plus grande que le vaccin a été développé par une entreprise nationale et que l'Allemagne est durement affectée par la deuxième vague de la pandémie, alors qu'elle avait été relativement épargnée par la première au printemps et saluée pour sa gestion en Europe. "Il n'est pas concevable qu'il faille attendre janvier pour avoir une autorisation d'un vaccin conçu



en Allemagne et pouvoir commencer à vacciner", a regretté une responsable du parti libéral FDP, membre de l'opposition.

Quelque 14.432 cas et 500 décès ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures dans le pays, a indiqué mardi l'autorité nationale de veille sanitaire (RKI). Le nombre de cas en une journée avait atteint la semaine dernière un record à près de 30.000 personnes.

Face à la propagation, le gouvernement a décidé d'imposer un confinement partiel à la population à partir de mercredi et, dans un premier temps,

jusqu'au 10 janvier.

L'association allemande des hôpitaux (DKG) s'inquiète aussi du temps pris par l'AEM pour valider le vaccin, alors que le nombre de patients en soins intensifs augmente et atteint dans certaines régions un seuil préoccupant. "Je me demande vraiment s'il faut attendre jusqu'au 29 décembre pour arriver à une autorisation en Europe", a critiqué son président, Gerald Gass, dans une interview au groupe de presse régional RND. "L'Europe devrait aussi essayer de passer par une procédure d'urgence" plus rapide, a-t-il plaidé.

En théorie l'Allemagne aurait eu la possibilité de passer d'abord par une autorisation du vaccin par ses propres autorités nationales mais, comme les autres pays de l'UE, elle a choisi de passer par l'AEM.

Face au mécontentement croissant dans l'opinion, le ministre de la Santé a tenté de rassurer en assurant vouloir, une fois le produit validé, vacciner environ 60% de la population d'ici à la fin de l'été 2021, ce qui selon les experts serait proche du seuil considéré comme nécessaire pour endiguer la pandémie.



Poutine félicite Biden et se dit "prêt à une collaboration"

Le président russe Vladimir Poutine a félicité mardi Joe Biden pour son élection à la présidence américaine et affirmé vouloir collaborer avec lui, malgré les relations déléteries entre les deux pays. "Je suis pour ma part prêt à une collaboration et à des contacts avec vous", a-t-il écrit dans un télégramme, selon un communiqué du Kremlin.

Le président russe est un des rares dirigeants à avoir attendu le vote du collège électoral américain en faveur de M. Biden pour le féliciter, expliquant ce refus par l'incertitude pesant sur le résultat du scrutin du 4 novembre compte-tenu du refus de Donald Trump de reconnaître sa défaite et ses multiples recours en justice.

"V. Poutine a souhaité au président élu le succès et exprimé sa conviction que la Russie et les Etats-Unis (...) peuvent, malgré leurs désaccords, résoudre de nombreux problèmes et défis" dans le monde, a ajouté le Kremlin dans son communiqué.

M. Biden a promis de se montrer ferme face à la Russie, accusée notamment d'ingérence dans le système électoral américain pour favoriser en 2016 l'élection de M. Trump.

Le milliardaire américain a toujours nié avoir bénéficié des efforts russes, tout comme M. Poutine, malgré les conclusions des enquêteurs américains qui ont conduit à de lourdes sanctions contre la Russie.

Société «Plurivision» SARL
Société à responsabilité limitée
Capital social : 100.000,00 DH
Siège social : Bd Sebou, Rue 112 N° 8 Etage RC Groupe «D» El Oulfa-Casablanca
Constitution de société
Sous acte établi sous seing privé le 16 septembre 2020, ont été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont comme suit :
Dénomination : La société prend la dénomination de « Plurivision » société à responsabilité limitée (SARL)
Forme : Société à responsabilité limitée (SARL)
Objet :
- Vente, installation, maintenance et réparation de matériel informatique
- Conception de sites Web - applications Web e-commerce
- Conception et commercialisation de solutions et de programmes informatiques et la maintenance de plateformes informatiques
- Digitalisation des activités commerciales, éducatives et de sensibilisation
- Vente, achat et installation de machines et d'équipements pour les programmes d'éducation à la sécurité routière
- Ouverture et exploitation d'établissements d'enseignement dans le domaine de la sécurité routière et équipement de leurs espaces
- Organisation et gestion d'événements sportifs, culturels, économiques et sociaux
- Organisation et gestion de festivals, d'expositions, de caravanes de marketing et de sensibilisation dans tous les secteurs
- Préparation et équipement techniques des espaces destinés aux activités culturelles, sportives et économiques
- Mener et développer des recherches et des études en sciences sociales et des études de terrain dans les domaines de la vie sociale, culturelle, économique et éducative
- Exploitation de parkings et lieux de loisirs
- Réalisation et développement d'études et de conseils techniques et suivi de projets privés et publics
- Participation à toutes les transactions qui peuvent être liées directement ou indirectement aux objectifs de la société par le biais d'apports, de fusions, de souscription, de création de nouvelles sociétés ou d'achat d'actions.
- De manière générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières qui s'inscrivent dans le cadre du développement des objectifs de l'entreprise.
Siège social : Le siège social est fixé à Bd Sebou, rue 112 N° 8 Etage RC Groupe «D» El Oulfa-Casablanca
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH (Cent mille dirhams) divisés en 1000 (mille) parts sociales de 100 DH (cent dirhams) chacune, réparti comme suit :
- Madame Saïda Ibrahim : 350 parts

- Monsieur Bennaceur Rehioui : 250 parts
- Mademoiselle Ghizlane Rehioui : 200 parts
- Monsieur Hamza Rehioui : 200 parts
Durée : Quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre de commerce, sauf les cas de dissolution anticipée ou prorogation prévue par la loi ou par les présents statuts.
La gérance : Ghizlane Rehioui est nommée gérant de la société
Année sociale : L'année sociale commence le 1er janvier pour prendre fin le 31 décembre de l'année suivante. Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé entre la date de constitution et le 31 décembre de l'année en cours.
Répartition des bénéfices : Les produits de l'exercice, déduction faite de tous frais généraux et charges sociales afférents à l'exercice et de tous amortissements décidés par la gérance, constituent les bénéfices nets. Sur ces bénéfices, il est prélevé 5% pour constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve représente au moins le 1/10ème du capital social.
N° 10 963/PA
LES BAINS RAMI SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/11/2020, l'associé unique de la société « LES BAINS RAMI SARL AU » au capital de dix mille (10.000,00) dirhams a établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'association unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « LES BAINS RAMI SARL AU »
Objet : La société a pour objet tant au Maroc que dans tout autre pays :
- La gestion et l'exploitation de bains maures ;
- L'exploitation de bains turcs, SPA et hammams ;
- L'exploitation de cafés, restaurants et autres commerces ;
- L'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce ;
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets sociaux précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes. Pour réaliser cet objet, la société peut en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, faciliter ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus ou qu'ils permettent de sauvegarder directement ou indirectement, les intérêts commerciaux, industriels ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation de groupe d'affaires.
Siège social : Angle rue

Ibnou Bouraid et rue Moulay Bouchaib, quartier Palmier, Casablanca
Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.
Capital : Le capital social est fixé à la somme de dix mille (10.000,00) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à M. Benrami Rachid.
Gérance : La société est gérée par M. Benrami Rachid pour une durée indéterminée.
Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n°756736, le 9 décembre 2020.
N° 10 964/PA
Amana Market SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DH
Siège social : N° 75, Rue El Ayoun Lotis El Massira -

Safi
Aux termes d'un PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 11-11-2020, les associés de la société Amana Market SARL ont décidé :
- une augmentation de capital d'une somme de 480.000,00 DH pour le porter de 100.000,00 DH à 580.000,00 DH. En conséquence, le capital social est fixé à 580.000,00 dirhams et divisé en 5800 parts de 100 DH.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts de la société seront modifiés.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Safi le 25-11-2020 sous le N° 2237.
N° 11 000/PA
« ETS MOULAY CHERIF » SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE RC / 54425
Aux termes d'un acte SSP en date du 01/10/2020, les

associés de la société « ETS MOULAY CHERIF » SARL ont décidé ce qu'il suit :
- Dissolution anticipée de la société
- Nomination d'un liquidateur
- Est nommé liquidateur de la société M. Ghazzali Mustapha.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 12/11/2020 sous le numéro : 756661.
N° 11 001/PA
L'Association Coopération Développement à Jérada (CODEV)
Avis d'appel d'offres ouvert n° 01 / 2020 / CODEV
Le président de l'Association Coopération Développement à Jérada (CODEV) reçoit jusqu'au 8-1-2021 à 10 heures, les offres de prix concernant :
Les travaux de réhabilitation du centre de services sociaux de proximité à Hassi Blal à Jérada.

La caution provisoire est fixée à 8.000,00 DH (Huit mille dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 270.330,00 DH (Deux cent soixante dix mille trois cent trente dirhams).
Les plis des soumissionnaires devront parvenir par poste (courriers recommandés avec accusés de réception) au siège de l'Association ou être déposés contre récépissé dans les bureaux de l'association à Jérada ou les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis conformément aux conditions prévues au règlement relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont mentionnées dans le règlement de consultation.
N° 11 002/PA

إعلان
عن إجراء مباراة التوظيف
بجماعة أولاد عزوز إقليم النواصر

تنظم جماعة أولاد عزوز يوم الأحد 24 يناير 2021 على الساعة التاسعة صباحا بمقر إعداده بن الزهر على مستوى الطريق الإقليمي رقم 3014، مباراة للتوظيف في عدة تخصصات وذلك حسب الجدول التالي:

الدرجة المتبارى فيها	الشروط	التخصصات المطلوبة	عدد المناصب	الاختبار الكتابي	الاختبار الشفوي
مهندس دولة من الدرجة الأولى (11 مسلم)	فتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، الذين من العمر 45 سنة على الأقل في تاريخ باعبار من السنة الفورية والصالين على شهادة "مهندس دولة" للتخصص المذكور، من طرف اللجنة الوطنية للهندسة المعمارية لولاية الجهة المتعلمين، أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للتظلم المقدم لها طبقا للنظام المعمول به في العمل.	الهندسة المدنية	01	الاختبار الكتابي: موضوع عام أو موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب، يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى فيها
مهندس معماري من الدرجة الأولى (11 مسلم)	فتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، الذين من العمر 45 سنة على الأقل في تاريخ باعبار من السنة الفورية والصالين على شهادة "مهندس معماري" للتخصص المذكور، من طرف اللجنة الوطنية للهندسة المعمارية لولاية الجهة المتعلمين، أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للتظلم المقدم لها طبقا للنظام المعمول به في العمل.	الهندسة المعمارية	01	الاختبار الكتابي: موضوع عام أو موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب، يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى فيها
طبيب من الدرجة الأولى (11 مسلم)	فتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، الذين من العمر 45 سنة على الأقل في تاريخ باعبار من السنة الفورية والصالين على شهادة "طبيب العام" للتخصص المذكور، من طرف اللجنة الوطنية للتشخيص الطبي لولاية الجهة المتعلمين، أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للتظلم المقدم لها طبقا للنظام المعمول به في العمل.	الطب العام	01	الاختبار الكتابي: موضوع عام أو موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب، يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى فيها
مهندسين من الدرجة الثالثة (09 مسلم)	فتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، الذين من العمر 45 سنة على الأقل في تاريخ باعبار من السنة الفورية والصالين على شهادة "مهندس دولة" للتخصص المذكور، من طرف اللجنة الوطنية للهندسة المعمارية لولاية الجهة المتعلمين، أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للتظلم المقدم لها طبقا للنظام المعمول به في العمل.	الهندسة المدنية أو الأشغال الكبرى	01	الاختبار الكتابي: موضوع عام أو موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب، يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى فيها
مساعد تقني من الدرجة الثالثة (06 مسلم)	فتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، الذين من العمر 45 سنة على الأقل في تاريخ باعبار من السنة الفورية والصالين على شهادة "مهندس دولة" للتخصص المذكور، من طرف اللجنة الوطنية للتشخيص الطبي لولاية الجهة المتعلمين، أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للتظلم المقدم لها طبقا للنظام المعمول به في العمل.	الكهرباء	01	الاختبار الكتابي: موضوع عام أو موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب، يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى فيها

ملف الترشيح:
1. طلب الترشيح لاختبار المباراة وفق النموذج المخصص لهذه الغاية والذي يتم تحميله من الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma;
2. نسخة مفهومة بمطابقة أفضل الشهادات في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للتخصصات المطلوبة الجارية بها العمل مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء;
3. نسخة مطابقة الأصل لبطاقة التعريف الوطنية;
4. نسخة من عقد الأرباب;
5. بيان السيرة الذاتية CV يحمل صورة المرحح (أ) ورقم هاتفه وعنوانه الشخصي الدائم والإلكتروني;
6. شهادة التسجيل في لوائح المعاقين بالنسبة للأشخاص المعاقين، مسلمة من طرف وزارة التضامن والتنمية الاجتماعية والأسرة؛
7. نسخة مفهومة بمطابقة أفضل شهادة تثبت صفة مقاوم أو معكوق أمانة أو عسكري قديم أو محارب قديم;
8. طرزيان (02) من نوع تصديق الذاتي (Autocollant) منتهية تصليح الاسم والعنوان الكامل للمرشح؛
9. يتعين على المترشحين الموظفين إرفاق ملفات ترشيحهم بالموافقة الصريحة لإدارة الأصلية قصد اجتياز هذه المباراة تحت طائلة رفض طلبهم وحذفهم من لائحة المترشحين من حين لاحقا أنهم موظفون أو متعاقدون مع إدارة أو جامعة ترابية أخرى ولا يتوفرون على هذه المواقفة;
10. سجل عدلي.
إيداع ملفات الترشيح:
يوضع ملف الترشيح داخل ظرف كبير الحجم يحمل اسم الكامل للمرشح والمصعب موضوع الترشيح. يودع أو يرسل عبر البريد إلى العنوان: مقر جماعة أولاد عزوز، طريق مولاي التهامي 3014 الذي أوصاه السيد عزوز الزرقم 94 إقليم النواصر بجماعة عزوز يوم 08 يناير 2021 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال. آخر أجل لقبول ملفات الترشيح.
يبلغ كل ملف ترشيح يحمل اسم وأجل المحدد أعلاه، أو تتصفه وثيقة من الوثائق المطلوبة سبعين عن لائحة المترشحين المقبولين لاختبار هذه المباراة على الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma ويختبر إبتلان عن لائحة المقبولين لاختبار الكتابي بمثابة دعوة لهم لاختبار المباراة.
تتضمن بطق هذه المباراة خاصا على تغيير أو إلغاء، بناء على القرارات التي تتخذها السلطات المختصة في شأن تطوير العمالة الوعائية.
N° 11 003/PA

JAD MODE

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 23-11-2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION : « JAD MODE » S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE " OBJET :
 • Fabricant de vêtements confectionnés
 • Marchand Effectuant de vêtements confectionnés
 • Import Export Négoce de tous articles de textile.
 • Broderie, sérigraphie, SIEGE SOCIAL : 5, BD ABDELLAH BEN YASSINE, IMM BELLEDONE, ETAGE 5 N° 5 -CASABLANCA - DUREE : 99 ans.
 CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams
 Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées en totalité à M. MZILI MOHAMED.
 - GERANCE : Confiée à M. MZILI MOHAMED pour une durée illimitée.
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.
 BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 08-12-2020 sous le N° ...756550. Registre de commerce N° 482115

N° 10 976/PA

"ADAY LITAAMIR" SARL AU CAPITAL DE 5.000.000,00 DH SIEGE SOCIAL : N° 92, BD MOULAY SLIMANE ,4eme ETAGE ,BUREAU N° 10 ,AIN SEBAA -CASABLANCA- R.C. CASABLANCA N° 378277 - IF N° : 20793190 ICE N° : 001939174000089 TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MIS A JOUR DES STATUTS

I/ Aux termes d'une décision en date du 11-12-2020, l'Associé Unique de la société « ADAY LITAAMIR » S.A.R.L d'associé unique au capital de 5.000.000,00DH dont le siège social était fixé à ° 92 ,BD MOULAY SLIMANE ,4eme ETAGE ,BUREAU N° 10 ,AIN SEBAA -CASABLANCA- a décidé: - de transférer le siège social sous - mentionné à : RESIDENCE AL YASSAMINE, 1 BD LAGHOTA, N° M40 RDC SIDI MOUMEN -CASABLANCA- - de modifier en conséquence l'article 4 des statuts II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 11-12-2020 sous le N° 751133 .
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 Monsieur AOUAL MOHAMMED
 CIN N° : BJ295099
 ASSOCIE UNIQUE - GERANT

N° 10 977/PA

INFRA EQUIPEMENT ICE N° : 002677490000027
 I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 17-11-2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : INFRA

EQUIPEMENT » S.A.R.L

OBJET : Entrepreneur d'installation Electricques
 • Entrepreneur de Travaux Divers, travaux de construction -tout corps d'état-
 • Négoce
 • Travaux de construction des Réseaux Electricques.
 • Consulting, Formation
 • Etude et réalisations des travaux divers, des projets industriels et bâtiment.
 SIEGE SOCIAL : 5, BD ABDELLAH BEN YASSINE, IMM BELLEDONE, ETAGE 5 N° 5 -CASABLANCA - DUREE : 99 ans.
 CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams
 Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées
 - Monsieur MOUBARIK KHALID ... 500 parts
 - Monsieur EL KHATTARY HAFID ... 500 parts
 GERANCE : b -) Les associés nomment comme premiers cogérants associés pour une durée illimitée : -M. MOUBARIK KHALID, titulaire de la C.I.N N° BE438501
 - M. EL KHATTARY HAFID, Titulaire de la CIN N° : E601591
 Les actes relatifs à l'administration de la société, sont signés conjointement par les cogérants associés de la société messieurs MOUBARIK KHALID et EL KHATTARY HAFID,
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
 BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 08-12-2020 .sous le N° 756549 .RC N° 482117 .
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 LES CO-GERANTS
 - M. MOUBARIK KHALID
 - M. EL KHATTARY HAFID

N° 10 978/PA

MEDAMA

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 20-11-2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION : « MEDAMA » " S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE "
 OBJET :
 • Marchand Effectuant de matériel médical destiné aux professionnels de santé et de consommables médicaux à usage unique.
 • Distribution d'articles sanitaires, outils, mobilier, équipements médicaux d'équipement de protection individuelle et de consommables médicaux.
 • Négoce -import Export, Franchises.
 • SIEGE SOCIAL : RESIDENCE AL AMANE, IMM N° 14 , APT 22 ,4eme ETAGE AIN SEBAA -CASABLANCA- DUREE : 99 ans.
 CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams
 Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées En totalité à Mme FILALI KHADIJA .

Associée unique.

GERANCE : Confiée à Mme FILALI KHADIJA pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre .
 BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 08-12-2020 .sous le N° 756622.RC N° 482175.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 LE GERANT - UNIQUE
 Monsieur HASSANI SAMIR

N° 10 979/PA

RITAGE MAILLE

ICE N° : 00267973000091
 I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 08 DECEMBRE 2020 , il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION : « RITAGE MAILLE » " S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE "
 OBJET :

- Fabricant de vêtements confectionnés
 - Marchand Effectuant de vêtements confectionnés
 - Import Export Négoce de tous articles de textile.
 - Broderie, sérigraphie,
 - Négoce
 - Exportations de produits artisanaux.
 - Bonneterie et textile.
 - L'étude, la réalisation, la conception de tous ce qui intéresse l'objet ci-dessus désigné.
 SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT WAFI ,LOT 73 ,RDC SIDI OTHMANE -CASABLANCA - DUREE : 99 ans .
 CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams
 Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées
 - En totalité à M. EL HADRI KHALID .Associé unique.

- GERANCE : Confiée à M. EL HADRI KHALID pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus .
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre .
 BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 08 DECEMBRE 2020 .sous le N° 756623. RC N° 482177 .
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 LE GERANT - UNIQUE
 Monsieur EL HADRI KHALID

N° 10 980/PA

CAFTAN MOUMNI
 I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 26-10-2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION : « CAF-TAN MOUMNI » S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE "

OBJET :

- Exportations de produits artisanaux.
 - Fabrication de Caftan Moderne Et Traditionnelle
 - Organisation des défilés de mode au Maroc et à l'étranger.
 - Import-export négoce.
 SIEGE SOCIAL : 5, BD ABDELLAH BEN YASSINE, IMM BELLEDONE, ETAGE 5 N° 5 -CASABLANCA - DUREE : 99 ans.
 CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams
 Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées
 En totalité à M. MOUMNI ABDERRAZAK. Associé unique.
 GERANCE : Confiée à M. MOUMNI ABDERRAZAK pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus .
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre .
 BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 26-10-2020 .sous le N° 756548 .RC N° 482119 .
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 LE GERANT - UNIQUE
 Monsieur MOUMNI ABDERRAZAK

N° 10 981/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION
 GUELMIM-OUED NOUN
 PROVINCE
 DE GUELMIM
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DU BUDGET
 ET MARCHES
 Avis d'appel d'offres ouvert n°
 21/PRDTS/INDH/2020
 Le 07/01/2021 à 11 H 00 min Il sera procédé, au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert ur rabais pour les travaux de branchement 2° catégorie du poste MT/BT maçonné type tour 50 KVA destiné à alimenter les logements des FA à la Commune de Laq-sabi Tagouste (Province de Guelmim).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Mille Huit Cent Soixante Treize Dirhams, Soixante Centimes (260 873,40 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
 - soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 - Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine de construction des réseaux MT-BT.

N° 10 982/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE

N° 20/DRAO/2020
 Le 08/01/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux TRAVAUX DE CREATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION DANS LA COMMUNE DE BOUGHIRBA DANS LA PROVINCE DE BERKANE RELEVANT DE LA ZONE D'AEN lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUI NT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept mille dirhams (7 000,00 DhTTC).
 -l'estimation des coûts des prestations est de : (509 700,00) Cinq Cent Mille Sept Cent dirhams TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUI NT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
 -Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

N° 10 984/PA

-Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

N° 10 983/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE

N° 21/DRAO/2020
 Le08/01/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN GENIE CIVIL D'UN POINT D'EAU DANS LA COMMUNE DE BOUGHIRBA DANS LA PROVINCE DE BERKANE RELEVANT DE LA ZONE D'ACTION DE LA DRA DE L'ORIENTAL OUD Aen lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUI NT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille dirhams (3 000,00 DhTTC).
 -l'estimation des coûts des prestations est de : (180000,00) Cinq Cent Mille Sept Cent dirhams TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUI NT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
 -Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

FIDUCIAIRE : BEL FISC
136 Appt. 03 BD. AINE
CHEIKH BEJAAD
MODIFICATION
AL JIONE DE COM-
MERCE GENERAL SARL
A.U Au capital de
100.000,00 DHS
Siège social : N° 7 LOT
EL BOUSTANE BEJAAD
R.C 187 Bejaad

Aux termes du procès verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 07/12/2020, l'associé Unique de la société a décidé ce qui suit :
*L'extension de l'objet social de la société par « Importation et distribution des dispositifs médicaux »
* modification de l'article 03 des statuts .
Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de première instance de Bejaad le 11/12/2020. Sous le numéro 120/2020.
N° 10 990/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE
AIN TAOUJDATE
CAIDAT
AIT BOUBIDMANE

COMMUNE
AIT HARZALLAH
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX
N°:1/2020/C A H A.

Le Mardi 12 janvier 2021 à 11 Heure, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Ait Harz Allah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour: Affermage du souk hebdomadaire commun entre la commune Ait Harz Allah et la commune Ait Boubidmane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la direction des services de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire TRENTA CINQ MILLE DIRHAMS: 35 000,00 Dhs.
- L'estimation de l'affermage du souk hebdomadaire établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cents Cinquante Mille Dirhams (450.000,00 DHS).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la direction des services de la commune Ait Harz Allah

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret relatif aux marchés publics sus indiqué et l'article 7 du règlement de consultations.
N° 10 991/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الكبيسة تازة
محافظة واد اميليل
مكتب الموارد البشرية

قرار جماعي رقم 2020/113.14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير رقم 1.15.85 الصادر في بتاريخ 20 رمضان 1436

إن رئيس مجلس جماعة واد اميليل

- بمقتضى القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير رقم 1.15.85 الصادر في بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015)

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمشأبة النظام الأساسي العام للتوظيفة العمومية

و بناء على تغييره وتنقيحه؛
- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق (27 شتنبر 1977) بمشأبة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات المحلية صميما وقع تغييره وتنقيحه؛

- بناء على المرسوم رقم 2.10.452 الصادر في 20 ذو القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين المتقنين، مطبوع بين الوزارات؛

- بناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية؛

- بناء على المرسوم رقم 2.11.270 الصادر في 28 رجب 1432 الموافق (فاتح يوليوز 2011) بتغيير وتنظيم المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الإطار؛

- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 الموافق (02 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تنفيذ وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛

- بناء على قرار الوزير المتكلم لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178-11 الصادر بتاريخ 23 جمادى الأولى 1432 الموافق ل 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية؛

- وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 بشأن تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية.

- وبناء على قرار الإعلان عن امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية عدد 179 بتاريخ 14 أكتوبر 2020؛
- وبناء على قرار تأجيل إجراء الامتحان رقم 266 بتاريخ 27 نونبر 2020.

يقدم ما يلي:

إبتدئ الأول: تأجيل تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية حيث يتم الاحتفاظ بجميع المرشحين الذين سبق قبولهم في قرار الحصر عدد 216 بتاريخ 20 نونبر 2020 المعقولين لاجتياز المباراة المعن عنها بقرار عدد 179 بتاريخ 14 أكتوبر 2020.

إبتدئ الثاني: سيخصص لهذا الغرض منصبان ماليان في حدود 13% من عدد المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرين على أقدمية ست (06) سنوات من الخدمة بهذه الصفة.

إبتدئ الثالث: جرى هذا الامتحان بالمقر الإداري للجماعة المذكورة وذلك يوم 28 ديسمبر 2020.

N° 10 985/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
PACHALIK DE BEN AHMED
COMMUNE DE BEN AHMED
DIVISION DES AFFAIRES J.A.F
SERVICE DES RESSOURCES H.F.C
REGIE DES RECETTES

Avis de vente aux enchères publiques (n°02/2020)

Le président de la commune de Ben Ahmed porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publique aura lieu le : **Mercredi 30 Décembre 2020 à 10.00 heures** au siège de la fourrière communale de Ben Ahmed concernant des véhicules, des animaux et des objets saisis qui n'ont pas été retirés dans les délais impartis.

LOT	NOMBRE	CAUTION	PRIX D'OUVERTURE
Véhicules roulantes	02	10.000,00	45.000,00
Véhicules en état ferraille	14	20.000,00	70.000,00
Motocycles	56	20.000,00	160.000,00
Bulldozer	01	10.000,00	40.000,00
Animaux :			
- Chiens	04	1.000,00	2.400,00
- Moutons	02	1.000,00	2.000,00
- Une jument + ânes	03	500,00	500,00
Divers	-	10.000,00	25.000,00

- Les enchérisseurs doivent consulter les lots en question pendant les jours et les heures ouvrables de la commune de Ben Ahmed.

- Les enchérisseurs doivent être munis de la caution provisoire en espèce ou chèque certifié et de la carte nationale d'identité électronique (CINE).

- Les paiements seront effectués immédiatement au régisseur de recettes de la commune de Ben Ahmed plus 10% du prix de vente.

- Toute abondance ou non paiement par le bénéficiaire entrainera à la confiscation automatique du cautionnement correspondant au lot concerné.

- Le bénéficiaire de l'adjudication doit s'engager à enlever les objets vendus au plus tard le 04/01/2021.

N° 10 986/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
Branche Eau**

Avis de report de l'AO N°117/DR2/2020.

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offre relatif aux Travaux de réalisation des branchements et d'entretien du réseau de distribution de l'eau potable au niveau des centres de CHICHAOUA, de SIDI BOUZID, de SIDI MOKHTAR, de MZOUA, de MEJJAT, de GUEMASSA, de LAMZOUIDA et des DOUARS que la date d'ouverture des plis est reportée au 31/12/2020 à 09h :30 au lieu de 17/12/2020 à 09h :30.
N° 10 989/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2020

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'AIN EL AOUA ANNONCE QUE L'AOO N° 07/2020 RELATIF A L'AMENAGEMENT DES VOIES ET CHEMINS PIETONS A AIN EL AOUA EST MODIFIE COMME SUITE :

	SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
Qualifications	SECTEUR B : TRAVAUX ROUTIERS ET VOIRIE URBAINE	B6 B11	3

N° 10 988/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE D'AIN TAOUJDATE
CAIDAT D'AIT BOUBIDMANE
COMMUNE D'AIT HARZALLAH
CERCLE D'AIN TAOUJDATE

AVIS EXAMEN D APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le Président de la Commune d'Ait harzallah, organise le 31 décembre 2020, examen d'aptitude professionnelle pour le grade technicien 1^{er} grade, au titre de l'année 2020, au profit des fonctionnaires de la Commune d' Ait Harz Allah ayant six ans d'anciennetés dans leurs grades.

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au service des ressources humaines de la commune Ait Harz Allah avant le 14 décembre 2020 jusqu'à 16h

N° 10 987/PA

"ALTITUDE UNIVERS COMMERCE" SARL
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : L'importation, l'exportation, l'achat, la vente, le courtage et la distribution de tous produits, l'achat, la vente la distribution de gels et produits hydro-alcoolique.
Siège Social: 10 rue liberté étage 3 apt 5 Casablanca.
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune.
Gérance : Mr AYOUN EL HAZZAZ est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tri-

bunal de commerce de Casablanca sous le numéro 755944 et immatriculé sous le numéro 481571.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 10 997/PA
"GENERAL GFDM" SARL A.U
Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique Au Capital De 100.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : BLOC 43 N°34 3EME ETAGE SIDI BERNOUSSI CASABLANCA TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL + STATUTS REFONDUS
Aux termes d'un procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé ce qui suit :
-Le transfert du siège social

de ladite société à l'adresse suivante :
CITE SAADA RUE 26 N 5 SIDI BERNOUSSI - CASA-BLANCA
Par conséquence l'article 4 des statuts est modifié.
- Etablissement des Statuts Refondus.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date Du 17/10/2020.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 10 998/PA
MALYASS CAR «SARL AU»
AU CAPITAL SOCIAL DE 500 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: MASSIRA 2 ANBAR 1 N° Z/119 MARRAKECH
Transfert du siège de Marrakech à Rabat :

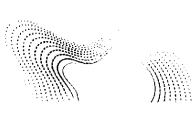
1- Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 07/10/2020, enregistré à Marrakech le 20/10/2020, l'associé unique décide la modification statutaire suivant :
Le transfert du siège social de la société initialement établie à Marrakech MASSIRA 2 ANBAR 1 N° Z/119, au nouveau local situé à : La propriété dite « M2GH12 » résidence Avenue Targa hay NAHDA 1 Immeuble 12 magasin N° 2 (RDC N°6 et Sous sol N°

6A) Rabat.
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 07/12/2020 sous le N° 118165, registre de commerce N° 91155.
N° 10 999/PA

SOCIETE IMMOBILIERE DALIATE CHAMAL
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 800.000,00 dirhams
Siège social: 20, Rue Mostafa El Mâani - Casablanca;
R. C. Casa. 108.301 – I.F. 01066761 – I.C.E. 001535751000089
DÉCLARATION DE PERTE DU DUPLICATA DU TITRE FONCIER N°1592/G
Nous, la SOCIÉTÉ IMMOBILIERE DALIATE CHAMAL, propriétaire du bien immobilier objet du Titre Foncier Numéro 1592/G sis à Tanger,
Déclarons la perte du Duplicata dudit titre foncier dans des circonstances indéterminées.
Prière à ceux qui le retrouvent de bien vouloir le déposer à l'adresse suivante :
20, rue mostafa El Mâani, Casablanca ou à la conservation foncière la plus proche.
Pour avis et mention. N° 10 992/PA

SOCIETE IMMOBILIERE VILLA HAUTE KENITRA
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 500.000,00 dirhams
Siège social: 20, Rue Mostafa El Mâani - Casablanca;
R. C. Casa. 108 297 – I.F. 01 066 757 – I.C.E. 001537794000024
DÉCLARATION DE PERTE DE DUPLICATA DU TITRE FONCIER N°576/C
Nous, la SOCIÉTÉ IMMOBILIERE VILLA HAUTE KENITRA, propriétaire du bien immobilier objet du Titre Foncier n°576/C sis à Kénitra,
Déclarons la perte du Duplicata dudit titre foncier dans des circonstances indéterminées.
Prière à ceux qui le retrouvent de bien vouloir le déposer à l'adresse suivante :
20, rue mostafa El Mâani, Casablanca ou à la conservation foncière la plus proche.
Pour avis et mention. N° 10 996/PA

SOCIETE IMMOBILIERE PALMIERS DU SUD
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 400.000,00 dirhams
Siège social: 20, Rue Mostafa El Mâani - Casablanca;
R. C. Casa. 103.697 – I.F. 01066758 – I.C.E. 001538132000016
DÉCLARATION DE PERTE DU DUPLICATA DU TITRE FONCIER N°2008/M
Nous, la SOCIÉTÉ IMMOBILIERE PALMIERS DU SUD, propriétaire du bien immobilier objet du Titre Foncier Numéro 2008/M sis à Marrakech,
Déclarons la perte du Duplicata dudit titre foncier dans des circonstances indéterminées.
Prière à ceux qui le retrouvent de bien vouloir le déposer à l'adresse suivante :
20, rue mostafa El Mâani, Casablanca ou à la conservation foncière la plus proche.
Pour avis et mention. N° 10 993/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement
anrt
agence nationale de réglementation des télécommunications
وكالة الوطنية لتنظيم المواصلات
Avis Rectificatif relatif à l'Appel d'Offres Ouvert N°12/2020
Conformément aux dispositions de l'article 19 de la Décision n°20/2014/DG du 19/12/2014 portant règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, telle que modifiée et complétée, l'ANRT a décidé d'introduire des modifications au niveau du Règlement de la Consultation relatif à l'appel d'offres ouvert n°12/2020 concernant l'acquisition, l'installation et la mise en service d'une station télécommandée et acquisition des équipements pour le contrôle du spectre des fréquences.
Ces modifications concernent :
I. le règlement de la consultation **publié au niveau du portail des marchés publics et du site de l'ANRT le 24 Novembre 2020** :
✓ Article 07 relatif au dépôt de la documentation technique.
A cet effet, la séance publique d'ouverture des plis, prévue initialement le **jeudi 17 Décembre 2020 à 10h00 est reportée pour le jeudi 28 janvier 2021 à 10h00.**
Les prospectus, notices et documents techniques doivent être déposés au plus tard le **27 Janvier 2021 à 16h00**, et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception au lieu du **16 Décembre 2020 à 16h00.**
Les concurrents intéressés sont priés de consulter le Site Web de l'ANRT (www.anrt.ma) ou le Portail Marocain des Marchés Publics (www.marchespublics.gov.ma) pour télécharger le dossier d'appel d'offres tel que modifié.
Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10.100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma

N° 172/PC

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE COMETAM II
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100.000,00 dirhams
Siège social: 20, Rue Mostafa El Mâani - Casablanca;
DÉCLARATION DE PERTE DU DUPLICATA DU TITRE FONCIER N°84280/03
Nous, la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE COMETAM II, propriétaire du bien immobilier objet du Titre Foncier Numéro 84280/03 sis à Témara,
Déclarons la perte du Duplicata dudit titre foncier dans des circonstances indéterminées.
Prière à ceux qui le retrouvent de bien vouloir le déposer à l'adresse suivante :
20, rue mostafa El Mâani, Casablanca ou à la conservation foncière la plus proche.
Pour avis et mention. N° 10 994/PA

SOCIETE IMMOBILIERE VILLA HAUTE KENITRA
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 500.000,00 dirhams
Siège social: 20, Rue Mostafa El Mâani - Casablanca;
R. C. Casa. 108 297 – I.F. 01 066 757 – I.C.E. 001537794000024
DÉCLARATION DE PERTE DE DUPLICATA DU TITRE FONCIER N°6501/R
Nous, la SOCIÉTÉ IMMOBILIERE VILLA HAUTE KENITRA, propriétaire du bien immobiliers objet du Titre Foncier n°6501/R sis à Kénitra,
Déclarons la perte du Duplicata dudit titre foncier dans des circonstances indéterminées.
Prière à ceux qui le retrouvent de bien vouloir le déposer à l'adresse suivante :
20, rue mostafa El Mâani, Casablanca ou à la conservation foncière la plus proche.
Pour avis et mention. N° 10 995/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION FES MEKNES
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE DE TAZA
DIVISION DES RES-
SERVICES FINANCIERES
AVIS D'APPEL A LA
CONCURRENCE PAR
OFFRES DES PRIX,
RELATIF A LA GESTION
DELEGUEE DU SERVICE
PUBLIC :
PARKINGS-AUTOS
N°: 5/2020 D.R.F.
SEANCE PUBLIQUE.

Le MARDI 22/12/2020 à 10:00 H du Matin, il sera procédé au Siège de la Commune de TAZA (Place 20 Août) à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres concernant la gestion déléguée du service public : PARKINGS-AUTOS, en un seul Lot, pour une durée d'une année commençant après la signature du contrat et après délivrance de l'ordre de service par le Président de la Commune.

Lot contient: Parkings situés à Taza Ville Nouvelle: 1- Parking situé en face du Marché Ville Nouvelle, allant de la rue menant à la place Al Massira passant par l'école Assouk jusqu'à la limite de la plaque d'interdiction vers la place de l'indépendance et allant de

Barid Al Maghrib tout au long du Marché Ville Nouvelle.

2- Parking situé en face du complexe commercial Bd. Bir Anzarane , limité entre l'arrêt des bus du transport urbain jusqu'à la station essence Mobil et l'arrêt d'en face.

3- Parking situé à Place de l'Indépendance en face de l'Hôtel Dauphiné.

4- Parking situé à côté de la Café TITANIC sur Bd. Allal El Fassi.

5- Parking situé à côté de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie, Bd. Allal El Fassi et la partie située entre Bd. Allal El Fassi et Bd. Allal Ibn Abdelah.

6- Parking situé à la Place de Zeraktouni allant du Laboratoire des analyses médicales (Abou Abdelah) jusqu'à Bd. Allal Ibn Abdelah, sauf rue Med El Kasbaoui et Bd. Allal Ibn Abdelah.

7- Parking situé à la Place de Mly Rachid à côté du 2ème Annexe Administrative, sauf Bd. Med V.

8- Parking situé à Bd. Jean Cenedy, allant de la limite de l'entrée de réservoir al amane jusqu'à la fin du Bd. et la station en face du restaurant la ROSEE, et la place du jardin mauritania. Sont acceptées à la Concur-

rence les personnes morales assujettis au Droit Public ou Privé.

Les dossiers des Concurrents doivent être déposés: "Soit dans le Bureau d'Ordre sis au siège de la Commune (place 20 Août); contre Récépissé.

"Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;

"Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont:

A-Pour chaque concurrent lors du dépôt du dossier d'offres:

I-Dossier Administratif comprenant:

1-La Déclaration sur l'Honneur;

2-Le Récépissé original du Cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire d'un montant de : 50.000,00 DH.

3-Cahier des Charges signé par le Concurrent avec la mention " Lu et accepté toutes les conditions"

Ce cahier des charges peut être retiré de la Division des Ressources Financières (Bureau N°: 1, 2° Annexe administrative-Bd. Med V) ou du portail des marchés

publics.
II-L'offre Financière Com-

prenant:
*L'Acte d'Engagement qui comprend le montant annuel (en lettres et en chiffres) que le Concurrent s'engage à donner à la Commune contre l'exploitation du service public sus indiqué TTC.

B-Pour le concurrent estimé admis:

I-

1-La ou les Pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.

2-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;

3-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S. certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet Organisme;

4-Le Certificat d'Immatriculation au Registre de Commerce.

II-Dossier Technique com-

prenant:
*Une Note indiquant les moyens Humains et Techniques du Concurrent.
N° 11 005/PA

ITISSALAT
AL-MAGHRIB
DIRECTION
REGIONALE D'AGADIR
AVIS DE
CONSULTATION

Le Directeur Régional d'ITissalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 28 Décembre 2020 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, site Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°84/DRA/2020/PR5817 51

« TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR DEPLACEMENT ET PROTECTION DES CONDUITES TELEPHONIQUES INTERCEPTES PAR LE TRACE DU PROJET DE LA PREMIERE LIGNE BHNS DE LA VILLE D'AGADIR »:

• LOT 1 : Port de pêche – Avenue Mohamed V - Avenue Général Kettani – Im-

meuble Oumlil (Avenue Hassan II)

• Lot N°2 : (Avenue Hassan II) Immeuble Oumlil - Carrefour Kamra - Tikiouine

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot n°1 : 15 000,00 (Quinze mille dirhams)

- Lot n°2 : 15 000,00 (Quinze mille dirhams)

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique site Avenue Hassan 1er Agadir.

Tel : 05 28 23 00 90 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique, si les conditions sanitaires sont favorables

N° 11 006/PA

meuble Oumlil (Avenue Hassan II)

• Lot N°2 : (Avenue Hassan II) Immeuble Oumlil - Carrefour Kamra - Tikiouine

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot n°1 : 15 000,00 (Quinze mille dirhams)

- Lot n°2 : 15 000,00 (Quinze mille dirhams)

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique site Avenue Hassan 1er Agadir.

Tel : 05 28 23 00 90 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique, si les conditions sanitaires sont favorables

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

N° 11 006/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELHAJEB
COMMUNE AIT NAAMANE

BUREAU DES MARCHES

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

N° : 01/2021

Le Président de la Commune Ait Naamane procédera le **jeudi 14 janvier 2021** à 10h au siège de la Commune Ait Naamane à la «Vente aux enchères publiques de Mobilier, des matériaux, d'objets, et d'une Ambulance hors service appartenant à la Commune d' Ait Naamane, Province d'El Hajeb (en deux lots) »,

-Lot n°1 : objet Mobiliers et Matériaux hors service.

-Lot n°2 : Ambulance hors service.

La vente aura lieu au parc de la commune sise au Douar Ait ABOU Commune Ait Naamane Province d'El Hajeb.

Les enchérisseurs doivent présenter au Président de la Commission de vente pour chaque lot : une copie légalisée de la C.I.N et un cautionnement provisoire égale à :

(500,00) cinq cent dirhams pour le lot n°1, et (5000,00) cinq mille dirhams pour le lot n°2.

Le dossier d'adjudication peut être retiré au bureau des Marchés patrimoine de cette Commune, Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les paiements seront effectués immédiatement après l'adjudication au comptant, ou par chèque certifié ; avec une augmentation de dix(10)% du montant final retenu par la Commission, en faveur de la trésorerie provincial d'El Hajeb.

Les Concurrents doivent se présenter au siège de la Commune à l'heure et la date fixée par le présent avis, pour tous renseignements prière de Contacter le service du patrimoine de la Commune.

N° 11 007/PA



Royaume Du Maroc
Ministère De La Culture De La Jeunesse Et Des Sports
Département De La Culture
Direction Régionale
Région de l'Oriental

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 4/2020.du 12/01/2021

(RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE)

Le **12/01/2021 à 10 h**, il sera procédé, dans le bureau de la direction régionale du ministère de la culture à l'oriental sis à **Bd Zaid Ben solatn - Oujda**, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour **Nettoyage Et Maintien En Parfait Etat de propreté, les Locaux et les annexes De La Direction Régionale Du Ministère De La Culture et de la jeunesse et des sports – département de la culture - A l'oriental. - EN LOT UNIQUE.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré au bureau de la direction régionale du ministère de la culture à l'oriental sis à **Bd Zaid Ben solatn - Oujda** il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma> et www.miniculture.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé : **trente mille Dirhams (30.000,00 DHS).**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **616.962,34 DH TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer par voie électronique au site des marches publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 11 004/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FAGOTAGE	MURMURE	NEIGE	DOUBLE JEU MÉTAL	GLOSSINE	EN MARCHÉ	PHLYCTÈNE ELLE ET LUI	PIGE FIN D'ANNÉE	TROISIÈME
PRÉDICTION			SILENCE	CARDINAUX	DRAME NIPPON	RAPER SUPPLIA	ADVERBE INATTENDUE	N'ONT PAS ENCORE SERVI
SEVE								
CLÉBARDS								
ENTRÉES DE VAISSEAUX					CAMPAGNARD			
LETTRES DE JONAS				COUP DU SORT ASSOMMÉ				
BOIS DUR					PORTION DE COURBE	APPARENCE	CUBE	STOP!
CUBE		MARSUPIAL TALUS					EN BASALTE ARTICLE	
FEU ROUGE				EN RODAGE ARTICLE		LITHIUM PINGRE		LIQUIDE
ADOUCCISSANTS								
ADDITION					QUARTIER DE KABUL		ROULÉE	
LA FIN DES HARICOTS			CONNU		NON-DIT		LETTRES DE SUAREZ	

Solution mots flechés d'hier

FAMILIÈRE	ON TYPE CURIEUX	D'	POILS FINS ET DOLUX	ARTICLE	NOMBA-LISTE	UN SOLITAIRE	COUVRE SON LE TROTTIN	B	A UN D'UN POUR DEPLUS	J	INTERMÉDIAIRE
ULTRA VIOLET											
LETTRES DE GREEN											
REJET HOSTILE											
CORRIÈRE DE RIOM											
ÉTUDE DES DENTS											
BAUPRY											
LETTRES DE BACHOU											
QUÉMAN DEUR											
VOLEE											

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzanouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Lahyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoon
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

0522 31.00.62
0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

0522 61.94.04
0522 62.32.32
0522 62.09.72

Service annonces et publicité

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I - Aubergines.
- II - Offertes en apéritif ou en entrée.
- III - Soustraira. - Enseignant-chercheur en CDD.
- IV - Parti politique de Giscard. - Titanide. - moitié d'ananas.
- V - Charnels.
- VI - Le hic. - Salines qui a perdu des voyelles.
- VII - Encerclés.
- VIII - Disséminés. Bout d'astragon.
- IX - Transport en Ile-de-France. - Petit if.
- X - Arbres exotiques à bois blanc et belles fleurs rouges.

VERTICALEMENT

- 1 - Salsifis.
- 2 - Lamiers quand elle sont blanches. - Coefficient de capitalisation des résultats.
- 3 - Avant d'être sue. - Mélange d'épices.
- 4 - Emettre.
- 5 - Arbrisseaux exotiques de la famille des myrtacées.
- 6 - Bout d'avocat. - Navire de pêche.
- 7 - Sigle atomique. - L'Académie française recommande "filets".
- 8 - Poursuivise en justice. - Dans le coup.
- 9 - Préposition - Motif ornemental.
- 10 - Daturas.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	E	D	I	C	A	M	E	N	T
II	E	X	A	M	E	N		B	A	H
III	L	E		P	R	I	M	E		E
IV	A	R	M	E	E	S		R	O	R
V	N	C		R	A		O	L	G	A
VI	C	I	G	A	L	E		U	M	P
VII	O	C		T	E	N	D	E		E
VIII	L	E	G	I	S	T	E		N	U
IX	I		I	F		E	M	U		T
X	E	O	N		G	R	I	P	P	E

Grilles de sudoku

Facile

3				6				
	1		5	7	3			
5	6		9			1	2	
			6	1	7	2		
6	2						3	9
	9	4	2	7				
9	3		4		5		7	
		2	8		5		9	
			7					3

Moyen

		2	9	1	6			
	4		8	5			7	1
7			2	1				
2			5	7	6			4
			8	3				5
3	8			2	9			4
		9	6	4		8		

Difficile

2	3			6	7	9		
6			8					2
3	4							9
		2	6	1	3	8		
7							3	5
	9			2				7
		6	1	5			4	2

Expert

5			1					4
		2	4			5		
6		5		3				
		5			2			9
9								3
3		9			2			
		3		1		9		
		7			4	8		
4			2					5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	7	6	5	1	2	3	4	8
4	3	1	8	7	9	6	2	5
2	5	8	4	3	6	7	9	1
7	4	3	6	9	5	8	1	2
6	1	5	3	2	8	9	7	4
8	9	2	7	4	1	5	6	3
3	6	4	2	8	7	1	5	9
5	2	9	1	6	3	4	8	7
1	8	7	9	5	4	2	3	6

Moyen

3	9	6	1	5	7	8	4	2
7	4	2	3	8	9	1	6	5
5	8	1	6	2	4	7	3	9
1	6	7	9	4	2	3	5	8
8	2	3	5	6	1	4	9	7
4	5	9	7	3	8	2	1	6
9	1	4	8	7	6	5	2	3
2	7	5	4	9	3	6	8	1
6	3	8	2	1	5	9	7	4

Difficile

2	9	3	1	6	5	4	7	8
7	4	5	3	2	8	6	1	9
8	6	1	4	9	7	5	3	2
9	1	4	7	5	6	2	8	3
3	5	8	2	1	4	7	9	6
6	2	7	8	3	9	1	4	5
5	8	9	6	7	1	3	2	4
4	7	2	5	8	3	9	6	1
1	3	6	9	4	2	8	5	7

Expert

2	3	7	4	9	5	1	6	8
5	6	4	1	3	8	2	7	9
8	1	9	2	6	7	5	3	4
9	8	2	7	5	4	3	1	6
3	7	1	8	2	6	9	4	5
4	5	6	3	1	9	7	8	2
1	4	8	9	7	2	6	5	3
7	9	5	6	8	3	4	2	1
6	2	3	5	4	1	8	9	7



Le Cameroun est fin prêt pour le CHAN 2020

Une édition pour promouvoir la marque "Cameroon"

Deux des quatre stades qui accueilleront les matches du Championnat d'Afrique des nations CHAN Total 2020 ont été construits ces dernières années et les deux plus anciens ont fait peau neuve. L'occasion pour les joueurs d'évoluer dans les meilleures conditions et pour les spectateurs autorisés d'assister aux rencontres dans un maximum de confort.

Le Comité exécutif l'a exprimé avec clarté. Le Cameroun est prêt. A commencer par l'accueil du CHAN Total 2020 qui s'ouvre dans 4 semaines exactement. La qualité des infrastructures sportives a été saluée par le président Constant Omari. Un avis fondé sur le rapport de la dernière visite d'inspection des infrastructures (stades, terrains d'entraînement et hôtels) qui s'est déroulée en octobre 2020 au Cameroun. La délégation de la CAF, conduite par son secrétaire général adjoint en charge du football et du développement Anthony Baffoe, a visité les trois villes hôtes de la compétition, Yaoundé, Douala et Limbe. Pour les Camerounais, il n'est pas exagéré de dire que le football est une religion. Dès lors, il y a, pour ce peuple, une énorme charge symbolique et émotionnelle dans le fait d'organiser bientôt le plus grand

événement sportif africain. Du coup, accueillir le CHAN est une forme de répétition avant le vrai match. Cet événement est vécu comme un projet national ayant pour but d'utiliser la culture universelle du football pour renforcer le prestige du pays dont l'image a souffert des derniers reports. Le succès projeté va dès lors contribuer à battre en brèche les stéréotypes négatifs en vigueur, mais aussi à promouvoir la marque "Cameroon" comme une destination touristique moderne et ouverte au business...C'est l'esprit qui se dégage aussi des messages de la campagne de communication qui vient de commencer : «Le Cameroun célèbre le talent sportif africain» et «Le Cameroun célèbre l'Afrique».

Sur le terrain, les autorités se déploient également pour les derniers réglages. Le premier ministre, Dion Ngute, était sur les différentes installations de Yaoundé, Douala et Limbe et à la fin de sa visite d'inspection, le chef du gouvernement camerounais a été plus qu'enthousiaste :

«Je suis très content de ce que j'ai pu voir, malgré quelques détails qui restent à achever. (...) Les stades que j'ai vus, sont ceux qu'on peut voir dans toutes les villes à travers le monde. Ce sont des stades modernes,

des infrastructures solides... Nous pouvons même accueillir la Coupe du monde dans ce pays avec les stades que nous avons».

Des mesures de sécurité particulières seront prises et le gouvernement va déployer des policiers pour assurer la sécurité et la discipline autour des sites. Le comité local croit pouvoir affirmer qu'il a atteint le pic de l'organisation. D'ici là et entre autres «révolutions» annoncées, il y a le nouveau relooking de la tribune de presse du stade omnisports de Yaoundé, ainsi que l'intensification des travaux subsidiaires de voiries et autres. Pour Abel Mbengue, grande figure de la presse sportive africaine et président de la Commission communication, «sans trahir la conviction du Premier ministre à la fin de sa visite, son sentiment est celui d'aise avec la recommandation de mettre un accent particulier sur la visibilité territoriale du CHAN au-delà des villes hôtes». Ce qui est prévu pour les prochains jours, a-t-il ajouté.

Le CHAN Total 2020, c'est du 16 janvier au 7 février 2021. Les Lions Indomptables du Cameroun ouvrent l'événement contre le Zimbabwe au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé à 16h GMT.

Source : cafonline.com



Stades et groupes du CHAN Total Cameroun 2020

- Groupe A**
Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé
Cameroun, Zimbabwe, Mali, Burkina Faso
- Groupe B**
Stade Japoma de Douala
Libye, Niger, RDC, Congo
- Groupe C**
Stade de la Réunification de Douala
Maroc, Togo, Rwanda, Ouganda
- Groupe D**
Stade Omnisports de Limbe
Zambie, Tanzanie, Guinée, Namibie

Les U20 à pied d'œuvre à Tunis



La sélection nationale U20 a effectué lundi dernier à Tunis sa première séance d'entraînement en prévision de sa participation (15-27 décembre) au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la CAN 2021, lit-on dans le site officiel de la Fédération, frfm.ma

Lors de cette séance, l'entraîneur du Onze national, Zakaria Aboub, a passé en revue les aspects tactique, physique et technique de la préparation du groupe.

Les Lionceaux de l'Atlas entameront ces éliminatoires en affrontant la sélection algérienne puis celles tunisienne et libyenne. La sélection nationale clôturera son parcours qualificatif face à son homologue égyptienne.

Les sélections classées première et deuxième seront qualifiées pour la phase finale de la CAN

U20 qui sera organisée en Mauritanie en 2021.

Calendrier des matchs de qualifications :

Mardi 15 décembre 2020 (1ère journée) :

Stade El Menzeh : Libye-Egypte

Stade Radès : Tunisie - Algérie.

Vendredi 18 décembre 2020

Stade Radès : Egypte - Tunisie.

Stade El Menzeh : Algérie - Maroc.

Lundi 21 décembre 2020

Stade Radès : Maroc-Tunisie.

Stade El Menzeh : Libye-Algérie.

Jeudi 24 décembre 2020

Stade El Menzeh : Algérie - Egypte.

Stade Radès : Maroc-Libye.

Dimanche 27 décembre 2020

Stade Radès : Tunisie - Libye

Stade El Menzeh : Egypte - Maroc.

Stage de préparation de l'EN de taekwondo en France

L'équipe nationale de taekwondo a entamé un stage de préparation en France qui se poursuit jusqu'au 23 janvier prochain. La sélection nationale se compose d'Achraf Mahboubi (moins de 80 kg), Nada Laâraj (moins de 57 kg) et Oumaima El Bouchti (moins de 49 kg), indique lundi un communiqué de la Fédération Royale marocaine de taekwondo.

Selon la même source, ce stage de préparation s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et le Comité national olympique marocain, portant sur la préparation de l'équipe nationale olym-

pique, en prévision des Jeux olympiques de Tokyo en 2021 et de Paris en 2024.

Les taekwondoïstes marocains qualifiés aux JO de Tokyo bénéficient d'une bourse afin de bien se préparer au rendez-vous olympique, indique le communiqué.

L'équipe nationale avait effectué plusieurs stages de préparation à Ifrane, dont le dernier s'était déroulé du 11 novembre au 9 décembre.

A Tokyo en 2021, le taekwondo marocain fera sa sixième apparition aux JO, après les éditions de Sidney-2000, Athènes-2004, Pékin-2008, Londres-2012 et Rio de Janeiro-2016.

Condoléances

Profondément touchés par la disparition de Hadj Abdellah Bouissami, Rachid Hachani et son épouse Zineb Adli présentent leurs sincères condoléances à l'épouse du défunt, Hajja Fatima, et à sa sœur Hajja Kenza ainsi qu'à ses enfants Amina, Khadija, Karima, Khalid, Youssef, Azeddine et Simohamed. Puisse Dieu avoir l'âme du regretté en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons



Report de l'AG du Raja Rachid Al Andaloussi porté à la présidence du club

Prévue initialement le 21 courant, l'assemblée générale du Raja, section football, a été reportée à une date ultérieure. La décision du report a été prise lundi à l'issue d'une réunion du comité directeur du club qui a fait savoir qu'il va saisir l'instance fédérale afin de savoir si cette AG tant attendue peut se dérouler en présentiel et non pas à distance.

Le communiqué du Raja fait part également des démissions du président du club, Jawad Ziyet, du trésorier, Imad Heddour, du président de la commission de formation et des jeunes, Ibrahim Choukri, ainsi que de l'assistante du secrétaire-adjoint, Nawal El Idaoui.

Selon les dispositions du chapitre 23, article 4 du règlement du club, la présidence du Raja sera confiée à Rachid Al Andaloussi.



Tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des champions

Barcelone-Paris Saint-Germain, des retrouvailles au sommet

Rude tirage! Le 8e de finale de Ligue des champions à venir contre le FC Barcelone, officialisé lundi, ravive au Paris SG le cauchemar de la "remontada" subie en 2017... Mais les nouvelles sont "rassurantes" pour sa superstar Neymar, touchée à une cheville.

L'ancien attaquant suisse Stéphane Chapuisat a eu la main lourde avec le PSG, lors du tirage au sort effectué lundi midi à Nyon (Suisse). Il lui a attribué l'un des deux adversaires les plus redoutables sur le papier, avec l'Atlético Madrid.

Le Barça de Lionel Messi! Le PSG a rendez-vous dès le 16 février au Camp Nou, puis le 10 mars au Parc des princes, pour cette affiche en or, griffée des éraflures nées de la rivalité entre les deux clubs.

"Encore une fois! Ce ne sera pas facile. Mais c'est toujours la même chose en Ligue des champions, comme on a un objectif important, on doit jouer contre des équipes de ce niveau-là", a déclaré à l'UEFA le directeur sportif parisien Leonardo.

Les antécédents entre Parisiens et Barcelonais - l'équipe que le PSG a le plus souvent affrontée en Coupe d'Europe de son histoire (11 fois) - remontent aux années 90, mais l'inimitié a pris une nouvelle dimension ces dernières années.

Le Barça a éliminé deux fois en quarts le PSG de Laurent Blanc, en 2013 et 2015, puis, surtout, en 8es en 2017, avec la fameuse "remontada".

Vainqueur 4-0 à l'aller, le PSG d'Unai Emery a sombré 6-1 au Camp Nou.

Cinq mois plus tard, Paris a pris une belle revanche au mercato en attirant son bourreau, Neymar, contre une indemnité record de 222 M EUR qui a laissé les supporters catalans amers.

"Neymar nous avait fait mal à l'époque, maintenant il est avec nous, il a très envie de disputer cette rencontre et nous faire gagner", a réagi Marquinhos, cité par son club.

La superstar brésilienne a jeté un pont invisible entre les deux villes, où le téléphone rouge sonne dans les moments de tensions, comme en août 2019, quand "Ney" clame son désir de retrouver la Catalogne.

Dernièrement, le maître à jouer brésilien



a créé de nouvelles frictions, en affirmant son souhait de rejouer avec son ancien complice Messi, en fin de contrat en 2021. Mais de quel côté des Pyrénées ?

Le spleen de la "Pulga" argentine fait rêver la capitale d'un nouveau transfert XXL, mais son président Nasser Al-Khelaifi a refusé d'aborder la situation d'un joueur sous contrat avec un autre club.

Les retrouvailles espérées entre Messi et Neymar, s'il est apte, seront l'attraction de cette affiche: un duel d'individualités, en l'absence de collectifs forts.

Le Barça se remet toujours de sa raclée historique subie face au Bayern (8-2) en quarts de la C1 en août dernier. Son actuelle huitième place en Liga témoigne de l'ampleur du chantier, de la défense à l'attaque, au sein de laquelle Antoine Griezmann cherche encore sa place.

Le PSG, s'il a réussi à se qualifier comme premier de son groupe, a livré dimanche contre Lyon (défaite 1-0) l'une de ses pires performances de la saison, rappelant qu'il n'avait pas encore trouvé son rythme de

croisière.

"Un grand pas en arrière", a fustigé l'entraîneur Thomas Tuchel.

Mais le technicien allemand a sans doute été rassuré par les examens médicaux passés par Neymar, sorti dimanche sur civière lors de la défaite contre Lyon (1-0), après un tacle de Thiago Mendes qui a pris en tenaille sa cheville gauche.

"Le bilan clinique et radiologique de Neymar, dans les suites du mécanisme d'entorse de la cheville gauche (...) est rassurant", a annoncé le PSG, sans préciser de durée d'indisponibilité.

"Ça aurait pu être pire, mais une fois encore, Dieu m'a sauvé de quelque chose de sérieux", a réagi l'ancien Barcelonais sur Instagram.

Dans l'après-midi, RMC et L'Equipe estimaient qu'il pourrait revenir à Saint-Etienne le 6 janvier prochain.

"Ney" a donc déclaré forfait pour le choc à Lille dimanche, chez le nouveau leader de Ligue 1.

Sa blessure a créé un début de polémique, amplifié par les antécédents médicaux du fragile maître à jouer brésilien, qu'a voulu éteindre Thiago Mendes, exclu pour son geste dangereux.

"Les erreurs, ça arrive. Mais je suis ici pour demander sincèrement pardon à Neymar", a-t-il écrit sur Instagram durant la soirée.

Le joueur a ainsi voulu répondre au père de Neymar, en colère face aux fautes que subit régulièrement son fils.

"Pu... Jusqu'à quand? On en a tellement parlé, on a tellement souligné ces excès de violence! (...) Continuons ainsi et le football va beaucoup perdre", a lancé le "Pai" ("Papa") sur les réseaux sociaux.

Ils ont dit

-Zinédine Zidane (entraîneur du Real Madrid, qui affrontera l'Atalanta Bergame), en conférence de presse: "Nous avons beaucoup de respect pour l'équipe que nous allons rencontrer. Mais ce qui m'importe, moi et mes joueurs, c'est le match de demain (contre l' Athletic Bilbao, ndlr) et nous sommes concentrés sur celui-ci".

-Antonio Percassi (président de l'Atalanta Bergame, opposée au Real Madrid): "Le Real est une équipe fantastique, historique. Ce sera une superbe expérience pour nous et on est ravi de jouer un nouveau match de haut niveau. C'est une fierté d'être une nouvelle fois en huitièmes. Ça va permettre au club de grandir (...) Nous avons un plan de progression, on espère être récompensé par les résultats."

-Julen Lopetegui (entraîneur du Séville FC, adversaire du Borussia Dortmund), sur le site du club: "On va jouer un grand adversaire, un club allemand historique, avec des joueurs d'un très grand niveau. Les 8es seront relevés. Cela va nous obliger à faire un boulot extraordinaire".

-Simone Inzaghi (entraîneur de la Lazio Rome, adversaire du Bayern Munich): "On va rencontrer les champions d'Europe. Ce sera très motivant pour élever notre niveau et bien faire. Maintenant, nous devons nous remettre en selle. Nous savons ce qu'on doit faire. La Lazio doit essayer d'y arriver de la meilleure façon possible".

-Pavel Nedved (vice-président de la Juventus Turin, qui rencontrera Porto): "A ce niveau de la compétition, les confrontations sont équilibrées. Tous les adversaires sont forts et on l'a bien vu la saison dernière quand Lyon nous a éliminés. Je connais bien l'entraîneur de Porto, Sergio Conceição, c'est un ancien coéquipier. Il fait jouer son équipe dans un 3-5-2 très bien organisé. Ce seront deux matches difficiles. On peut sembler favori, mais le plus important c'est d'arriver en forme pour ces matches. On devra jouer contre Porto comme on l'a fait contre Barcelone, avec nos convictions et l'envie de jouer notre football".

-Vitor Baia (vice-président du FC Porto, opposé à la Juventus): "La Juventus est une grande équipe, l'une des meilleures au monde. Mais nous sommes préparés. Je suis optimiste par nature. Pour moi, le FC Porto est toujours au-dessus de n'importe quelle équipe (...) Nous n'avons pas peur. Nous sommes confiants. Il y a deux joueurs à la Juventus: Danilo et Alex Sandro qui nous manquent car ils ont été très importants dans l'histoire du FC Porto. Deux grands professionnels. Et puis il y a le plus grand joueur portugais de tous les temps (Ronaldo), j'espère juste qu'il ne sera pas au meilleur de sa forme. C'est une fierté nationale, mais ce sera un adversaire. Malgré un grand respect, on se concentrera sur ce qui est vraiment important, conduire le FC Porto à la victoire".

-Frank Lampard (entraîneur de Chelsea, adversaire de l'Atlético Madrid): "Je pense que beaucoup de gens vont dire que c'est le tirage le plus dur qu'on pouvait avoir. Quand vous regardez leur forme actuelle, leur classement en Liga (2e), leur expérience européenne, la qualité de l'équipe, je crois que tout le monde pense ça (...) Nous devons croire en nous. Vous devez de toute façon battre ce genre d'équipes si vous voulez gagner la Ligue des champions".

-Pep Guardiola (entraîneur de Manchester City, qui affrontera Mönchengladbach): "J'ai pu voir quand j'étais entraîneur en Allemagne à quel point Gladbach était une grande équipe, une équipe importante dans l'histoire du foot allemand. Je respecte la beauté de leur jeu (...) Je veux qu'on soit dans la meilleure condition au moment de les affronter. On veut être les meilleurs possibles et passer ce tour".

Les affiches et le programme

Ligue des champions

8es de finale:

Mönchengladbach (GER) - Manchester City (ENG)

Lazio Rome (ITA) - Bayern Munich (GER)

Atlético Madrid (ESP) - Chelsea (ENG)

RB Leipzig (GER) - Liverpool (ENG)

Porto (POR) - Juventus Turin (ITA)

FC Barcelone (ESP) - Paris Saint-Germain (FRA)

Séville FC (ESP) - Borussia Dortmund (GER)

Atalanta Bergame (ITA) - Real Madrid (ESP)

Les huitièmes de finale se dérouleront les 16-17 et 23-24 février pour les matches aller et les 9-10 et 16-17 mars pour les matches retour.

En Suède, des taxis au service du dépistage de la Covid-19

Au volant de son taxi stockholm, Jotta Nikopoulou enchaîne les livraisons de tests de Covid-19, un moyen pour les autorités de la capitale suédoise de renforcer leurs capacités de dépistage, et pour les sociétés de taxis de combler le manque à gagner causé par la pandémie.

Depuis l'été, la quadragénaire enchaîne les allers-retours dans une station en banlieue de Stockholm pour récupérer un à un des tests PCR. Mission: les redistribuer à chaque personne présentant des symptômes du virus qui en aura fait la demande.

Cette opération fait partie d'un programme lancé en juin par les autorités de la capitale suédoise, visant à renforcer les capacités de dépistage dans l'un des pays d'Europe les plus touchés par le virus.

Deux sociétés de taxis assurent actuellement la tâche. Ensemble, elles distribuent quelque 25.000 tests par semaine à Stockholm et ses environs, selon l'hôpital universitaire Karolinska, dans une région qui dépiste entre 45.000 et 52.000 personnes chaque semaine.

Jotta Nikopoulou est l'un des 1.150 chauffeurs de sa compagnie, Taxi Stockholm, à avoir répondu à l'appel pour assurer le transport des tests.

"Au début, j'étais un peu sceptique, mais nous avons suivi un cours sur la manière de procéder,



nous suivons toutes les routines et gardons la distance", explique-t-elle à l'AFP.

Sous un ciel gris hivernal, Jotta patiente au volant de sa Volvo noire, garée aux abords d'une tente. Elle doit bientôt y récupérer un énième kit de dépistage.

Une fois le kit récupéré, elle s'arrêtera quelques kilomètres plus loin, devant un immeuble. Comme le recommandent les autorités sanitaires du pays, elle doit s'assurer de respecter une distance physique avec son interlocuteur.

Une dizaine de minutes plus

tard, elle repassera pour prélever l'échantillon et le remettre au personnel médical.

Si elle n'arbore pas de masque lors des livraisons - la Suède, rare pays dans ce cas dans le monde, n'exige pas leur utilisation -, elle porte en revanche des gants et se

désinfecte les mains avant et après chaque mission. Elle essuie également les parties de sa voiture qu'elle a touchées.

Les chauffeurs comme elle effectuent jusqu'à six livraisons par jour.

Bien que la Suède mène toujours une stratégie moins stricte qu'ailleurs pour combattre le virus, sans confinement et avec peu de mesures coercitives, Jotta, conductrice de taxi depuis 11 ans, explique que son activité a été très affectée.

"Personne ne voulait aller au bureau, personne ne voulait aller dans les aéroports, donc nous n'avions rien" comme activité, déplore-t-elle.

Un effondrement du nombre de courses qui concerne à travers le monde de nombreux chauffeurs de taxis, parmi les professions les plus touchées par les mesures de restriction. Le programme a en outre été conçu pour "minimiser le risque de propagation de la maladie pendant le processus de test", assure l'hôpital Karolinska.

Avec 7.200 morts et près de 300.000 cas dans un pays de 10,3 millions d'habitants, le royaume figure parmi les bilans élevés en Europe, très nettement supérieures à ceux de ses voisins nordiques.

De son côté, Jotta en est convaincue: "Je fais quelque chose pour lutter contre cette pandémie".

Cheesecake aux framboises



Ingrédients pour 6 personnes

190 g de biscuits
55 g de beurre
800 g de cream cheese
90 g de lait concentré sucré
100 g de crème épaisse
4 œufs
120 g de gelée de framboises
quelques framboises fraîches

Préparation

Préchauffer le four à 135 °C. Mixer les biscuits pour les réduire en poudre. Faire fondre le beurre et le mélanger à la poudre de biscuit. Disposer cette pâte

au fond d'un moule à cheesecake de 20 cm de diamètre, bien aplatis pour que la surface soit homogène.

Mettre au four 10 minutes. Mélanger la cream cheese avec le lait concentré, ajouter la crème épaisse, puis les œufs un par un, en mélangeant au batteur. Verser le mélange sur la base de biscuits. Enfournier pour 40 à 45 minutes.

Sortir du four et laisser reposer 1 heure. Délayer la gelée de framboise avec un peu d'eau, porter à ébullition, et la déposer sur le dessous du gâteau avant de le placer au moins 6 heures au réfrigérateur. Servir le cheesecake démonté et décoré de framboises fraîches.

Les milliardaires américains s'enrichissent encore avec la pandémie

Les 651 milliardaires américains se sont enrichis depuis le début de la pandémie: leur fortune globale a progressé de plus de 1.000 milliards de dollars depuis la mi-mars, de quoi alimenter le débat déjà vif sur la taxation des riches, selon une étude publiée mercredi.

Selon les évaluations de l'organisation Americans for Tax Fairness et de l'Institute for Policy Studies, qui dénoncent ces inégalités, leur fortune globale dépassait, au 7 décembre, les 4.000 milliards de dollars, contre 2.950 milliards le 18 mars.

"Jamais auparavant l'Amérique n'avait vu une telle accumulation de richesses entre si peu de mains", a déploré Frank Clemente, directeur exécutif des Americans for Tax Fairness.

"Alors que des dizaines de millions d'Américains subissent les ravages économiques et sanitaires de la pandémie, quelques centaines de milliardaires augmentent encore leur fortune. Leurs gains liés à la pandémie sont si énormes qu'ils pourraient financer un plan d'aide majeur sans perdre un centime par rapport à leur fortune pré-virus", a-t-il ajouté.

Avec 1.000 milliards de dollars, font notamment valoir les organisations à l'origine de l'étude, on pourrait envoyer un chèque individuel de 3.000 dollars pour aider chaque Américain.

Elles comparent aussi cette somme au montant du plan de relance actuellement en discussion au Congrès, dépassant les 900 milliards de dollars.

Une étude publiée en octobre par la banque suisse UBS et le cabinet d'audit et de conseils PWC montrait déjà que la fortune cumulée des milliardaires mondiaux avait progressé pendant la pandémie, grâce au net rebond des marchés après un krach boursier en mars. Leur fortune globale avait touché un nouveau record à 10.200 milliards de dollars, supérieur au pic de 2017 où elle avait atteint les 8.900 milliards de dollars.

Toutes les fortunes ne sont cependant pas logées à la même enseigne: les milliardaires issus des secteurs de la technologie, de la santé et de l'industrie — tels Jeff Bezos, Elon Musk, Bill Gates, qui étaient début décembre les trois hommes les plus riches du monde selon le classement régulièrement actualisé du magazine Forbes — ont le plus profité du rebond, précisait l'étude. Loin devant ceux du divertissement ou de l'immobilier, secteurs particulièrement touchés par les restrictions liées à la pandémie.

L'étude devrait alimenter les débats déjà vifs aux Etats-Unis sur la croissance des inégalités et sur la taxation des riches.

A six semaines de l'arrivée du démocrate Joe Biden à la Maison Blanche, la jeune star de l'aile gauche des démocrates au Congrès, Alexandria Ocasio-Cortez, facilement réélue en novembre, pousse notamment pour l'adoption de nouveaux impôts sur les riches par l'Etat de New York, confronté comme d'autres à une grave crise budgétaire causée par la pandémie.